



Comment la compréhension
des risques climatiques vous
aidera-t-elle à passer de
l'ambition à l'action?



Meilleure la question,
meilleure la réponse.
Pour un monde meilleur.

Table des matières

Avant-propos	3
Sommaire	4
Chapitre 1 : Les marchés	8
Chapitre 2 : Les secteurs	14
Chapitre 3 : Risques liés aux changements climatiques et performance financière	20
Chapitre 4 : Adoption des normes IFRS d'information sur la durabilité	24
Chapitre 5 : Plan de transition	28
Chapitre 6 : Un appel à l'action	32
Au sujet de cette étude	36

Avant-propos

Plus de cinq ans se sont écoulés depuis le lancement du baromètre mondial sur les risques climatiques d'EY, soit le Global Climate Risk Barometer. Pendant cette période, bien des progrès ont été accomplis par les organisations dont les informations ont été analysées pour produire ce rapport. Néanmoins, il reste encore beaucoup à faire si nous voulons prendre les mesures nécessaires pour soutenir une décarbonation rapide.

Les 12 derniers mois ont certainement été intéressants. Avant même que nous ayons fini d'évaluer les résultats de la dernière enquête, la plupart des organisations avaient été gagnées par le besoin pressant de devoir contribuer à la lutte contre les changements climatiques et s'y étaient sérieusement engagées. Plus de 11 000 entreprises dans le monde ont pris des dispositions pour atteindre l'objectif de « zéro émission nette » ou des engagements similaires¹. En outre, plus de 6 000 de ces entreprises adhèrent aux objectifs fondés sur la science de l'initiative Science Based Targets (SBTi) ou s'engagent à les atteindre². Cela indique que nous atteignons à tout le moins une masse critique en fait d'objectifs.

Ces dernières années, les entreprises ont eu tendance à se contenter de faire ce qui était le plus facile : fixer des objectifs, prendre des engagements et annoncer à grand renfort de publicité de nouvelles structures de gouvernance et de nouvelles ambitions. Mais force est de constater que bien peu d'organisations ont mis en place des solutions crédibles pour parvenir à une véritable décarbonation. En outre, bien que les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) [Task Force on Climate-related Financial Disclosures - TCFD]³ soient largement observées, nous devons désormais nous concentrer davantage sur les informations financières à fournir à cet égard : les entreprises ne parviennent toujours pas à s'attaquer réellement aux retombées quantitatives des risques climatiques⁴.

Il est intéressant de constater que les organisations commencent à prêter une plus grande attention à leur stratégie de lutte contre les changements climatiques. Dans de trop nombreux cas, cependant, celle-ci reste dissociée de la stratégie de l'entreprise. La stratégie climatique est souvent élaborée et gérée par les responsables du développement durable, axée principalement sur la réduction des émissions, et ne tient pas compte de la responsabilité globale de l'organisation à l'égard des changements climatiques ni de la manière dont ils peuvent être atténués. Elle ne tient pas compte non plus des répercussions physiques des changements climatiques sur l'organisation et ses chaînes d'approvisionnement. On constate également un manque d'engagement inquiétant sur la question de savoir comment les entreprises s'en sortiront dans une économie qui se décarbone rapidement.

Malheureusement, il subsiste un décalage entre ambition et action. D'une part, nous comprenons de mieux en mieux les données scientifiques sur lesquelles reposent les taux d'émissions à atteindre, jusqu'au milieu du siècle et au-delà, pour nous permettre de rester dans les limites acceptables du réchauffement climatique. D'autre part, nous n'avons pas réussi à nous entendre sur la part du fardeau qui incombera non seulement à chacun des secteurs, mais aussi à chacune des entreprises de ces secteurs. Or, si les informations communiquées par chaque organisation peuvent constituer un témoignage convaincant de sa capacité à faire face aux changements climatiques et à se conformer à un objectif d'augmentation de la température sous les 2 °C, les efforts déployés collectivement resteront très insuffisants par rapport aux besoins.

Avec le recul, cette année pourrait bien être considérée comme une période charnière dans le processus mondial de décarbonation du système économique. Les plus optimistes diront que c'est le moment où les gouvernements, les organismes de réglementation et les entreprises ont pris leurs responsabilités et sont passés de la parole aux actes en ce qui concerne la décarbonation. Un point de vue moins positif pourrait suggérer que 2023 restera comme l'année où les objectifs et les engagements se sont révélés n'être que des paroles sans grande portée.

Il reste cependant à écrire l'avenir. Certes, les progrès se poursuivent, mais ils doivent s'accélérer. Nous devons garder espoir. En effet, nous espérons que 2023 sera véritablement la première année où l'ambition mondiale de décarbonation se sera enfin concrétisée.



Matthew Bell

Leader mondial d'EY, Services en changements climatiques et développement durable

¹ *Taking Stock of Progress* - September 2022, UN High Level Climate Champions, 2022 (accessible sur le site : climatechampions.unfccc.int).

² « Companies Taking Action », site Web de Science Based Targets, <https://sciencebasedtargets.org/companies-taking-action>.

³ GIFCC, 2023 *Status Report: Task Force on Climate-related Financial Disclosures*, octobre 2023, <https://assets.bbhub.io/company/sites/60/2023/09/2023-Status-Report.pdf>.

⁴ « Reporting Climate-Related Financial Information », <https://www.fsb-tcfd.org/publications>.

Sommaire

Nous en sommes cette année à la cinquième édition du Baromètre sur les risques climatiques d'EY. Le rapport est désormais considéré comme une référence importante dans le secteur pour mesurer les progrès réalisés en matière de qualité et d'exhaustivité des informations relatives aux changements climatiques dans le monde entier. À ce titre, il arrive à un moment crucial.

Se contenter de rester au fait de la dernière version des normes relatives aux changements climatiques ne sera désormais plus jugé satisfaisant.

Après une décennie d'activités réglementaires à l'égard des informations que doivent fournir les entreprises sur la durabilité, l'attention se tourne maintenant sur l'action et sur la nécessité de passer des engagements et des cibles à des résultats mesurables.

La réalité est que l'urgence d'agir se fait de plus en plus sentir. Se contenter de rester au fait de la dernière version des normes relatives aux changements climatiques ne sera désormais plus jugé satisfaisant. Dans le même ordre d'idées, présenter de vagues ambitions à long terme sans un plan clairement articulé sur la manière de les atteindre paraîtra bien insuffisant. L'ensemble

des données recueillies aux fins de la préparation du Baromètre sur les risques climatiques nous donne l'occasion de dégager de véritables tendances durables, ainsi que de mettre en évidence les lacunes à combler.

Les données rassemblées cette année montrent clairement qu'il existe encore des lacunes importantes que les entreprises devront combler si nous voulons réaliser nos ambitions collectives en matière de lutte contre les changements climatiques. Il est vrai que les entreprises ont, dans l'ensemble, revu leurs engagements à l'égard de la nécessité de décarboner et en comprennent mieux les enjeux. Des rapports ont été

commandés, des groupes de travail ont été créés, des objectifs ont été fixés et des engagements ont été pris. Il faut maintenant démontrer la volonté de les mettre en œuvre.

Compte tenu de la nécessité de passer de l'ambition à l'action, le Baromètre de cette année porte essentiellement sur les trois éléments qui façonneront l'environnement de la présentation de l'information des prochaines années, et présente également une analyse de la performance des entreprises en matière d'informations à fournir par rapport au cadre du GIFCC.

Trois mesures fondamentales

1 **Prise en compte des risques climatiques dans les états financiers.** Nous avons évalué la mesure dans laquelle les risques et possibilités liés aux changements climatiques sont pris en compte dans les états financiers des entreprises. Cette mesure est révélatrice du fait qu'elle reflète la véritable compréhension qu'ont les entreprises des risques et possibilités liés aux changements climatiques, ainsi que leur volonté d'exprimer et de faire connaître cette compréhension.

2 **Préparation aux normes de l'ISSB.** Le deuxième élément à considérer est le degré de préparation des entreprises à l'adoption des deux premières normes IFRS d'information sur la durabilité publiées par l'International Sustainability Standards Board (ISSB). Ces deux normes s'appliquent à compter du 1^{er} janvier 2024^{5, 6} selon le pays ou territoire d'adoption. Les normes sont IFRS S1, *Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité*, et IFRS S2, *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques*⁷. Dans le présent rapport, nous voulons montrer comment les entreprises abordent les nouvelles exigences d'IFRS S2 et comment elles les transposent dans leur stratégie climatique globale. Les résultats de cette mesure illustrent à la fois l'étendue et la rigueur des informations fournies par les entreprises sur les changements climatiques.

3 **Plans de transition.** Le dernier volet important du rapport de cette année porte sur les mesures prises par les entreprises pour concevoir et mettre en œuvre des plans de transition efficaces⁸. Cet aspect est crucial pour la prochaine étape des stratégies liées aux changements climatiques, puisque l'élaboration d'un plan de transition témoigne de l'engagement à l'égard du programme de décarbonation. Nous avons examiné attentivement la situation actuelle pour voir si les objectifs et les ambitions se traduisent par une planification et une action réelles. De plus, nous illustrons comment les meilleurs planificateurs abordent les plans de transition.

⁵ « New global sustainability reporting requirements are out. Here's what companies need to know », <https://www.weforum.org/agenda/2023/08/issb-global-sustainability-reporting-requirements-explainer>.

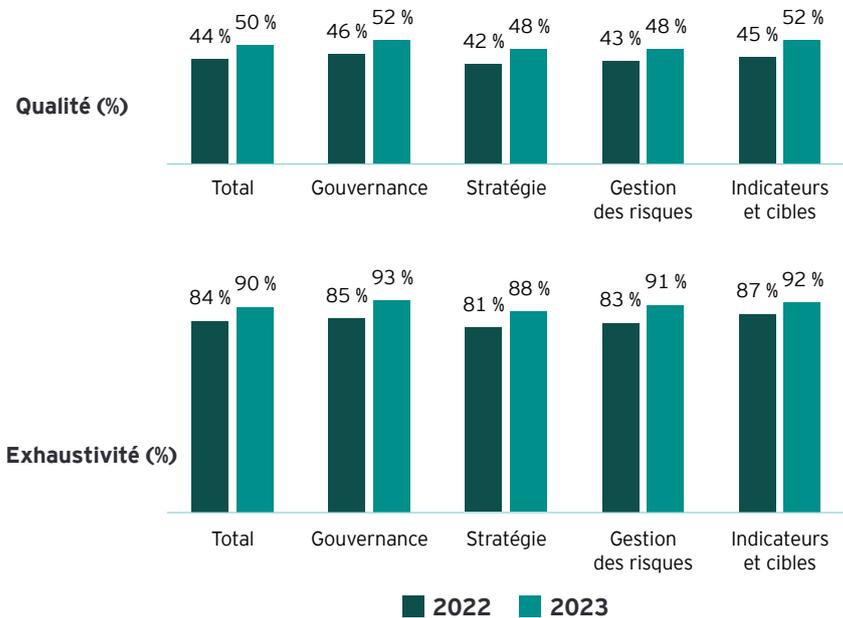
⁶ « Transition Implementation Group on IFRS S1 and IFRS S2 », <https://www.ifrs.org/groups/tig-ifrs-s1-and-ifrs-s2>.

⁷ « ISSB issues IFRS S2 new climate-related disclosure standard », https://www.ey.com/en_gl/ifrs/what-you-need-to-know-about-new-issb-standard-ifrs-s2.

⁸ « Climate Transition Plans », <https://www.cdp.net/en/guidance/guidance-for-companies/climate-transition-plans>.

Principaux résultats

Figure 1.



Il ne fait aucun doute que les attentes augmentent. Les obligations d'information de l'ISSB ne sont qu'un exemple des exigences accrues qu'ont les autorités de réglementation et d'autres instances à l'endroit des entreprises⁹. Il est donc encourageant de constater que la qualité des informations fournies s'améliore. Notre recherche montre que, d'un exercice à l'autre, la cote de qualité des informations fournies en lien avec les changements climatiques a augmenté, passant de 44 % en 2022 à 50 % en 2023. Cela démontre que les entreprises investissent davantage de temps et de ressources dans l'amélioration de la qualité fondamentale des informations qu'elles communiquent aux parties prenantes.

Parallèlement, l'exhaustivité a elle aussi augmenté, passant de 84 % en 2022 à 90 % en 2023. Le fait que les entreprises mettent davantage l'accent sur la qualité des informations publiées et sur le respect des recommandations du GIFCC explique cette évolution.

Malheureusement, ces améliorations restent négligeables. Huit ans se sont écoulés depuis la création du GIFCC, de sorte qu'un résultat d'à peine 50 % est préoccupant. Le temps presse¹⁰ pour maintenir le réchauffement de la planète à moins de 2 °C. Par conséquent, les parties prenantes s'attendent maintenant à ce que les entreprises s'engagent sincèrement à instaurer une culture rigoureuse d'amélioration continue à l'égard des actions à prendre face aux enjeux climatiques.

L'analyse des résultats fait apparaître deux tendances opposées. Voyons, tout d'abord, les tendances qui sont encourageantes :

- ▶ Les quatre sous-catégories qui déterminent le résultat global en matière de qualité ont beaucoup progressé. La qualité sur le plan de la gouvernance, de la stratégie, de la gestion des risques et des indicateurs et cibles s'est effectivement améliorée.
- ▶ Du point de vue de la gouvernance, un nombre croissant d'entreprises adoptent les obligations d'information plus strictes de l'ISSB et de la directive de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (directive CSRD) et indiquent les habiletés et les compétences que les membres de leur conseil d'administration doivent posséder pour superviser les stratégies liées aux changements climatiques.

Meilleurs résultats par marché

Tableau 1. Qualité (%)

Marché	2022	2023
Royaume-Uni	62 %	66 %
Japon	56 %	59 %
Corée du Sud	54 %	58 %
Europe de l'Ouest / du Nord-Ouest	51 %	58 %
Europe du Sud	52 %	56 %
Canada	53 %	56 %

Tableau 2. Exhaustivité (%)

Marché	2022	2023
Corée du Sud	96 %	100 %
Japon	96 %	99 %
Royaume-Uni	99 %	98 %
Europe de l'Ouest / du Nord-Ouest	91 %	98 %
Canada	94 %	98 %

Meilleurs résultats par secteur

Tableau 3. Qualité (%)

Secteur	2022	2023
Énergie	51 %	55 %
Assurance	51 %	55 %
Matériaux et bâtiment	46 %	54 %
Autres institutions financières*	46 %	54 %
¹ Télécommunications et technologies	46 %	52 %

Tableau 4. Exhaustivité (%)

Secteur	2022	2023
Énergie	93 %	95 %
Matériaux et bâtiment	87 %	95 %
Assurance	90 %	93 %
¹ Télécommunications et technologies	87 %	91 %
Autres institutions financières*	86 %	84 %

* P. ex. : Bourses, autres prestataires de services financiers, agences de notation et bureaux de crédit

¹ Ces secteurs ne font pas partie de la classification sectorielle du GIFCC, mais ont été identifiés comme des secteurs à haut risque par des leaders sectoriels dans l'étude de 2021.

⁹ « Ten things to know about the first ISSB Standards », <https://www.ifrs.org/news-and-events/news/2023/06/ten-things-to-know-about-the-first-issb-standards>.

¹⁰ « The Need for speed on the Road to Paris », <https://www.ecb.europa.eu/press/blog/date/2023/html/ecb.blog230906-8ab6e40722.en.html>.

- ▶ Pour ce qui est de la stratégie, les entreprises tendent à communiquer davantage d'informations sur les scénarios climatiques, notamment des analyses détaillées et leurs données, la justification du choix d'un scénario donné, l'horizon temporel et les hypothèses. De plus, certaines entreprises ont commencé à inclure, dans leurs objectifs globaux de réduction, des cibles de réduction des émissions dans leur chaîne de valeur.
 - ▶ Le Royaume-Uni (66 %), l'Allemagne (62 %), la France (59 %), l'Espagne (59 %) et les États-Unis (52 %) sont les pays les plus performants au chapitre de la qualité des informations fournies. Cela résulte probablement de l'incidence des lignes directrices générales relatives à l'information sur les changements climatiques et des obligations existantes ou à venir en la matière sur les marchés locaux.
 - ▶ En ce qui a trait aux indicateurs et cibles, les entreprises commencent à fournir des informations sur leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) du champ d'application 3 pour toutes les catégories importantes. Cela indique qu'elles appréhendent mieux les incidences des chaînes de valeur sur leur exposition et sur les risques liés aux changements climatiques¹¹.
 - ▶ Les évaluations quantitatives de l'incidence financière sont fréquentes dans un certain nombre de secteurs, à savoir l'énergie, les télécommunications et les technologies, les transports et les établissements financiers (y compris des bourses, d'autres prestataires de services financiers, des agences de notation et des agences d'évaluation du crédit). Bien que les propriétaires d'actifs financiers, les assureurs, les sociétés immobilières, les banques et les entreprises agricoles expriment adéquatement les incidences financières liées aux changements climatiques d'un point de vue qualitatif, ils doivent encore songer à améliorer leurs informations quantitatives.
- Si ces améliorations sont les bienvenues, il n'en reste pas moins que certaines préoccupations pressantes subsistent. Celles-ci concernent en particulier le niveau de détail des informations fournies et l'efficacité de la réglementation en la matière.
- ▶ Les risques sur lesquels les entreprises se concentrent le plus sont de mieux en mieux cernés. Au cours de la dernière année, les entreprises se sont concentrées à parts égales sur les deux formes de risques climatiques (49 % sur les risques physiques, et 51 % sur les risques de transition). Cette année, l'attention portée à ces deux types de risques s'est accrue, passant respectivement à 73 % et à 75 %. Par ailleurs, les risques physiques aigus, les risques physiques chroniques, les risques de marché et les risques de réputation restent les types de risques les plus couramment évoqués.
 - ▶ Les entreprises sont toujours moins enclines à dévoiler leurs stratégies en matière de possibilités¹² liées aux changements climatiques que leurs stratégies en matière de risques liés aux changements climatiques. Dans l'ensemble, 77 % des entreprises évaluées ont procédé à une analyse des risques, et le taux de croissance des risques individuels a augmenté de manière importante. Par ailleurs, 68 % des entreprises ont entrepris une analyse des possibilités, ce qui représente une légère amélioration par rapport à 2022. Parmi les entreprises qui ont examiné des possibilités précises, les produits et les services restent les éléments les plus souvent cités par les organisations, tout comme pour les années précédentes.
 - ▶ Dans certaines régions, la qualité des informations fournies par les entreprises est nettement inférieure à celle que l'on observe dans la majorité des autres régions, avec un résultat inférieur à 40 %. L'Inde (36 %)¹³, la Chine (30 %)¹⁴, les Philippines (30 %), l'Indonésie (22 %) et le Moyen-Orient en tant que région sont tous à la traîne par rapport à d'autres marchés.
 - ▶ La note moyenne pour la qualité des informations sur la gouvernance est passée de 46 % en 2022 à 52 %. Cela s'explique en partie par la pression réglementaire croissante et la mise en place de la norme IFRS S2 et de la norme ESRS E1 de la directive CSRD sur les changements climatiques, qui rendent absolument nécessaire de comprendre l'incidence des changements climatiques sur les activités de l'entreprise. Bien que cette tendance
- à la hausse soit positive, elle reste encore trop faible. Il est encourageant de constater que l'exhaustivité de la section sur la gouvernance a également augmenté, passant de 85 % à 93 %.
- ▶ Plus de la moitié (58 %) des entreprises évaluées ont effectué une analyse de scénarios, ce qui représente une augmentation par rapport aux 49 % de l'année dernière¹⁵. Mais l'analyse de scénarios devrait être beaucoup plus largement adoptée étant donné la quantité d'informations qu'elle fournit. On constate ainsi que les 58 % qui ont effectué une analyse de scénarios sont meilleurs à évaluer l'exposition des sites physiques aux dangers climatiques et les incidences possibles des risques de transition liés aux changements climatiques. En outre, la proportion des revenus de groupe pris en compte dans l'étendue de l'analyse est en légère hausse.
 - ▶ La planification de la transition reste inégale, puisqu'à peine plus de la moitié (53 %) des entreprises mentionnent l'existence d'une stratégie pertinente pour atteindre des objectifs de décarbonation à plus long terme. Ces objectifs doivent être fixés en fonction d'horizons temporels et présenter en détail certaines actions essentielles, notamment la réduction des émissions, le développement de produits à faible teneur en carbone et l'utilisation de carburants de substitution. Quelques entreprises ont fourni des détails sur l'utilisation de techniques de compensation des émissions de carbone ou sur la collaboration avec les parties prenantes concernées et les partenariats avec des agences et des organismes pour la réduction volontaire du méthane. C'est dans les secteurs de l'énergie¹⁶, des transports et de l'exploitation minière que l'on trouve le plus grand nombre d'organisations dotées d'une stratégie de décarbonation. En revanche, ce sont parmi les propriétaires et les gestionnaires d'actifs financiers et dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et des produits forestiers ainsi que du commerce de détail, des soins de santé et des biens de consommation que le nombre d'organisations présentant une stratégie de décarbonation est le plus faible.

¹¹ « Why carbon emissions reports need handling with care », <https://www.ft.com/content/37ac4900-a0d8-4e82-9850-ba4a5ad3ac6d>.

¹² « Climate Risks and Opportunities Defined », <https://www.epa.gov/climateleadership/climate-risks-and-opportunities-defined>.

¹³ *Decarbonizing India: Driving Climate Action through Disclosure*, <https://cdn.cdp.net/cdp-production/cms/reports/documents/000/006/900/original/CDP-India-Annual-Report-2022.pdf?1677751685>.

¹⁴ *The Global Convergence of Standards for Climate-related Disclosure*, https://cdn.cdp.net/cdp-production/cms/reports/documents/000/007/123/original/Chinese_Companies_2022_CDP_Disclosure_Report.pdf?1690972187.

¹⁵ « How climate scenario analysis helps firms assess the impact of global warming on their assets », <https://www.scmp.com/business/banking-finance/article/3225152/how-climate-scenario-analysis-helps-firms-assess-impact-global-warming-their-assets>.

¹⁶ « IEA Announced Pledges Scenario (APS) », <https://www.iea.org/reports/global-energy-and-climate-model/announced-pledges-scenario-aps>.

1

Les marchés

Comme l'an dernier, certains marchés se montrent proactifs dans la communication d'informations liées aux changements climatiques, tandis que d'autres doivent s'efforcer de rattraper le retard accusé.

Le Baromètre de 2023 permet de constater, comme ses précédentes éditions, que les marchés qui affichent les meilleures notes pour la qualité et l'exhaustivité présentent généralement certaines caractéristiques communes, notamment un cadre réglementaire efficace, des investisseurs proactifs et engagés réclamant des changements importants et un large consensus politique sur l'urgence absolue d'agir en matière de décarbonation.

Il n'est donc pas surprenant que le Royaume-Uni¹⁷, le Japon¹⁸, la plupart des pays européens¹⁹, l'Amérique et la Corée du

Sud se démarquent. Dans ces marchés, nous constatons que la note pour la qualité des informations fournies par les entreprises atteint généralement plus de 50 %. Depuis plusieurs années, ces pays sont tenus de fournir des informations conformément aux recommandations du GIFCC : les entreprises sont donc prêtes à se conformer aux obligations d'information accrues de l'ISSB²⁰. De fait, ces pays et territoires affichent clairement leur volonté d'adopter les normes de l'ISSB. Enfin, dans les marchés où les notes pour la qualité ne cessent de s'améliorer, nous observons un resserrement des normes complémentaires, telles que

la directive de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (directive CSRD) et les normes européennes d'information en matière de durabilité (normes ESRS).

Dans ces marchés, la note pour l'exhaustivité témoigne également d'un engagement massif à l'égard de la conformité aux recommandations du GIFCC : elle dépasse souvent largement la barre des 90 %. La Corée du Sud arrive en tête de liste, la plupart des entreprises étudiées dans le cadre de la recherche s'étant conformées aux 11 recommandations du GIFCC en fournissant des informations pertinentes d'une manière ou d'une autre.

Figure 2. Qualité (%)

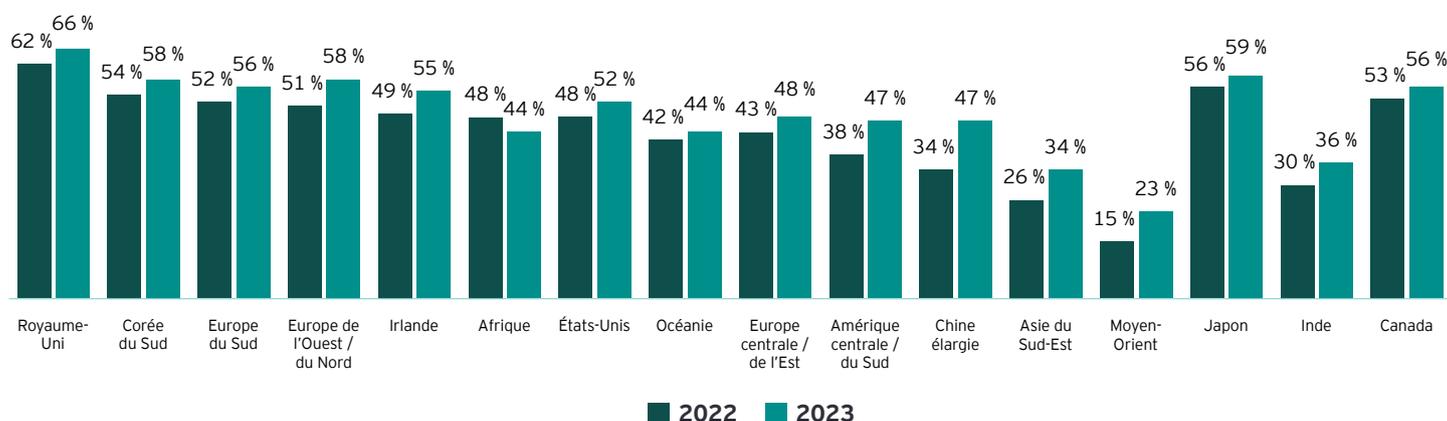
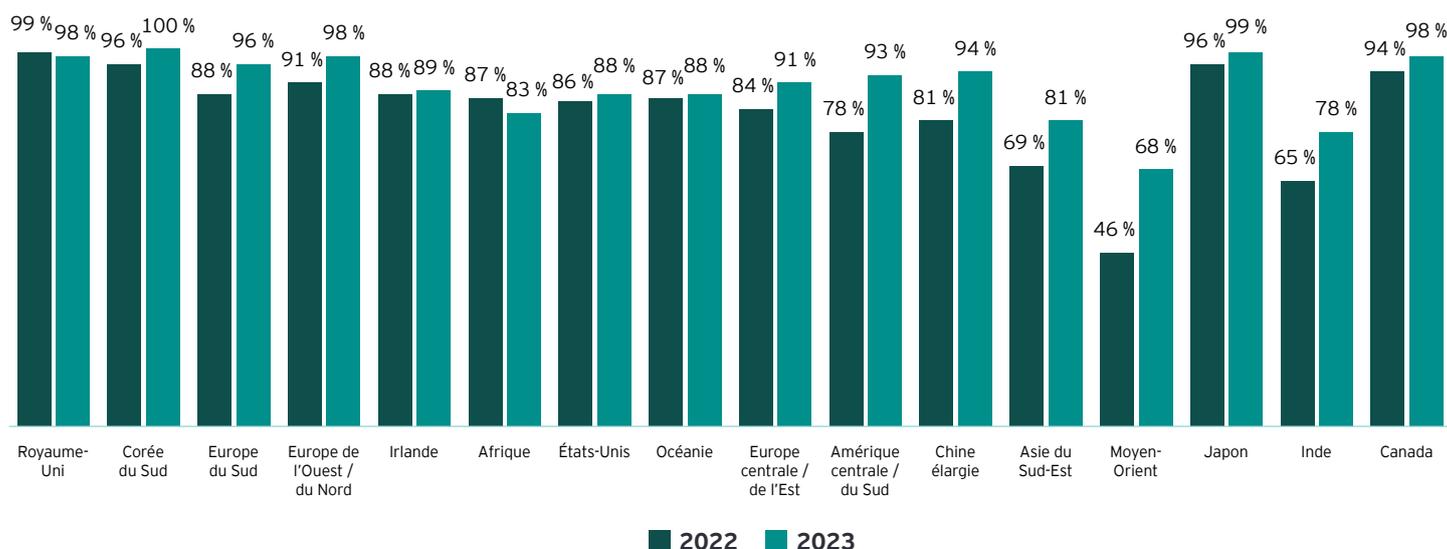


Figure 3. Exhaustivité (%)



¹⁷ « UK adopts international climate disclosures to bolster global investor appeal », <https://www.reuters.com/world/uk/uk-adopts-international-climate-disclosures-bolster-global-investor-appeal-2023-08-02>.

¹⁸ « What's next for Japanese sustainability disclosure standards », https://www.ev.com/en_jp/sustainability/whats-next-for-japanese-sustainability-disclosure-standards.

¹⁹ https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=uriserv%3AOJ.L_.2022.322.01.0015.01.ENG&toc=OJ%3AL%3A2022%3A322%3ATOC.

²⁰ « EBRD's fourth TCFD report shows progress on mainstreaming climate considerations », <https://www.ebrd.com/news/2023/ebd-fourth-tcfd-report-shows-progress-on-mainstreaming-climate-considerations.html>.



marchés

Les marchés

Travail à faire

Parmi les marchés les moins bien notés sur le plan de la qualité, on constate que le Moyen-Orient et l'Asie du Sud-Est peuvent encore mieux faire²¹, et ce, malgré les progrès globalement réalisés par rapport à l'an dernier. Ces marchés ont un point commun : ils ne sont soumis à aucune obligation d'information liée aux changements climatiques. Tant que ce sera le cas, il est peu probable que leur note s'améliore vraiment.

Il convient de noter que, dans l'ensemble, la Chine élargie a beaucoup progressé sur le plan de la qualité, sa note étant passée de 34 % à 47 %, une tendance qui découle peut-être des échanges plus soutenus avec les marchés internationaux et de l'obligation de se conformer aux exigences réglementaires d'autres pays. Il est probable que les progrès s'accéléreront en Chine, lorsque la Commission chinoise de réglementation des valeurs mobilières aura finalisé la mise en œuvre des normes de l'ISSB²².

Enfin, alors que les résultats de certaines économies émergentes se sont considérablement améliorés par rapport à 2022, on observe une légère régression en Afrique sur le plan de la qualité et de l'exhaustivité. La recherche n'a pas permis d'en déterminer la cause.

Certaines améliorations observées ici et là sont toutefois encourageantes. Le Financial Reporting Council du Nigéria a confirmé qu'il adopterait les normes IFRS d'information sur la durabilité de l'ISSB en 2023²³. Par ailleurs, en Malaisie, la publication du guide d'application et du catalogue des données tombe à point nommé étant donné que les institutions financières se préparent à fournir les informations requises sur les risques financiers liés aux changements climatiques selon le cadre du GIFCC en 2024²⁴.

Nous espérons voir encore d'autres améliorations et il est encourageant de constater que les notes pour la qualité sont en hausse. On remarque en effet une amélioration notable des résultats sur le plan de la qualité et de l'exhaustivité dans les marchés émergents, notamment en Europe de l'Est et en Europe du Sud. Cette tendance s'observe également en Amérique centrale et en Amérique du Sud, où la note pour la qualité des informations fournies est passée de 38 % à 47 %, tandis que la note pour l'exhaustivité est passée de 78 % à 93 %.

²¹ <https://assets.bbhub.io/company/sites/60/2023/09/2023-Status-Report.pdf>

²² « China's ESG policy dash », <https://www.esginvestor.net/chinas-esg-policy-dash>.

²³ « Financial Reporting Council of Nigeria to adopt IFRS Sustainability Disclosure Standards », <https://www.ifrs.org/news-and-events/news/2022/11/issb-at-cop27-frc-of-nigeria-to-adopt-ifrs-sustainability-disclosure-standards>.

²⁴ « What does the new TCFD-aligned guidelines for climate risk disclosure and management mean for Malaysia's businesses? », <https://www.eco-business.com/news/what-does-the-new-tcf-aligned-guidelines-for-climate-risk-disclosure-and-management-mean-for-malysias-businesses>

Pleins feux sur les États-Unis



Matt Handford,

Leader, Services consultatifs en changements climatiques pour les Amériques, Ernst & Young LLP, États-Unis



Bien que le Baromètre sur les risques climatiques d'EY montre que des améliorations ont lieu chaque année, de nombreuses possibilités de création de valeur et d'atténuation des risques demeurent sous-exploitées aux États-Unis. La note pour la qualité des informations fournies s'est nettement améliorée, passant de 48 % à 52 %, tandis que la note pour l'exhaustivité des informations fournies par les entreprises américaines a à peine augmenté, passant de 86 % à 88 %.

Il est difficile de comprendre à quoi sont dues les améliorations des informations fournies. Les autorités de réglementation européennes ont déployé des efforts considérables pour aider les entreprises de l'Union européenne à fournir des informations sur les risques, notamment avec la taxonomie verte, la directive CSRD ou d'autres cadres. Toutefois, aux États-Unis, la Securities & Exchange Commission (SEC) a dû retarder l'instauration de son règlement sur les informations à fournir en lien avec les changements climatiques, visant une meilleure standardisation²⁵.

Dès lors que la version définitive du règlement sera publiée, on peut s'attendre à des progrès mus notamment par les marchés financiers. Du fait de la pression qu'exercent les marchés financiers, la comptabilisation et la déclaration des émissions de GES, les stratégies en matière de changements climatiques et les plans d'atténuation et de transition sont scrutés à la loupe, dans tous les secteurs. Comme le souligne le groupe Services financiers, il ne faut pas sous-estimer le rôle que jouent les marchés financiers dans les progrès réalisés à ce chapitre. Les observateurs seront curieux de savoir si les pressions concurrentes exercées par les autorités de réglementation et les marchés auront pour effet conjoint d'inciter un plus grand nombre d'entreprises à saisir les possibilités qu'offre la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Ne nous y méprenons pas, les parties prenantes sont de plus en plus nombreuses à demander aux entreprises des informations plus détaillées et nuancées. Elles veulent comprendre comment les changements dans l'opinion des marchés, l'environnement physique et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement découlant des changements climatiques influent réellement sur la performance financière à court, moyen et long terme, et comment ces éléments seront intégrés à la stratégie d'affaires de l'entreprise.

Compte tenu de l'évolution des obligations d'information, les entreprises devront répondre à diverses questions sur la meilleure façon d'évaluer des chaînes de valeur complexes pour détecter des risques auparavant imprévisibles et sur la façon dont elles prévoient tirer parti des nouvelles possibilités et de l'appétit des marchés financiers pour le financement axé sur la transition. La façon d'analyser et de présenter ce genre de questions sera peut-être déterminée par le règlement de la SEC sur les informations à fournir en lien avec les changements climatiques, qui devrait paraître sous peu. Il se peut aussi que les besoins changeants des parties prenantes rendent nécessaire la communication de ces informations ailleurs que dans les documents financiers.

Quoi qu'il en soit, un grand nombre des entreprises évaluées devront s'assurer de fournir leurs informations conformément aux dispositions des projets de loi adoptés par la Californie sur les informations à fournir en lien avec les changements climatiques (SB 253 et SB 261)²⁶. Cela signifie que les entités ouvertes et fermées répondant à certains critères et exerçant leurs activités en Californie seront tenues de présenter leurs risques financiers liés aux changements climatiques.

Le défi posé par les données

Pour que les entreprises américaines puissent continuer d'améliorer la qualité et l'exhaustivité des informations qu'elles fournissent en lien avec les changements climatiques, il est essentiel qu'elles s'appuient sur les données, ce qui représente un défi de taille. Il suffit de comparer la façon dont les données liées aux changements climatiques sont traitées et contrôlées au sein des organisations et entre elles par rapport aux données financières pour comprendre l'ampleur du fossé.

Les entreprises doivent donc commencer à regarder au-delà de leurs propres incidences et à analyser en détail leur chaîne de valeur pour mieux comprendre leur empreinte au-delà des champs d'application 1 et 2. Elles devront pour ce faire utiliser les données sur les activités en temps réel, et non pas de simples estimations et données de substitution. Les entreprises américaines ne peuvent plus s'en tenir aux méthodes traditionnelles de collecte et d'analyse des données historiques : elles doivent adopter de nouveaux outils pour améliorer leur performance à cet égard.

Certaines entreprises américaines se sont contentées de suivre le mouvement sans être trop inquiétées, mais cela est appelé à changer dans les prochaines années. Il ne sera pas possible pour les entreprises de simplement entretenir l'illusion qu'elles progressent, car les investisseurs, les marchés financiers et les autorités de réglementation leur demandent de plus en plus de justifier les informations qu'elles communiquent.

Les parties prenantes sont de plus en plus nombreuses à demander aux entreprises de fournir des informations plus détaillées et nuancées.

²⁵ « Climate-Related Disclosures/ESG Investing », <https://www.sec.gov/securities-topics/climate-esg>.

²⁶ « California leads the way with new climate disclosure bills », <https://www.unpri.org/pri-blog/california-leads-the-way-with-new-climate-disclosure-bills/11850.article>.

Pleins feux sur l'Europe



Frédéric Papon,

Leader, Services consultatifs en changements climatiques pour l'Europe, le Moyen-Orient, l'Inde et l'Afrique, EY & Associés, France

L'Europe a toujours fait figure de proue dans l'adoption d'obligations d'information en lien avec les changements climatiques. S'il est important de souligner que rien n'est encore acquis, il ne faut pas négliger le fait que la performance des entreprises européennes s'inscrit dans le contexte de l'adoption d'une nouvelle législation vaste et ambitieuse.

Aux fins du présent rapport, nous avons évalué la qualité des informations fournies par 1 500 entreprises, en incluant et en excluant celles présentant leurs informations selon le cadre du Carbon Disclosure Project (CDP). Cela fait une grande différence. Nous croyons que les entreprises qui présentent déjà leurs informations conformément au cadre du CDP et qui ont adopté une cible approuvée par la SBTi²⁷ appliquent déjà les recommandations du GIFCC à leur information d'entreprise et qu'elles n'auront que peu à faire pour se conformer à la directive CSRD sur les changements climatiques.

D'une portée sans précédent, la directive CSRD compte 12 normes sur la durabilité, y compris sur les changements climatiques. Les informations liées au climat que devront fournir les entreprises sont très ambitieuses. Deux exemples de sujets à traiter peuvent permettre d'apprécier la maturité des entités présentant leur information conformément à la directive CSRD.

Objectif double

Le premier exemple est le plan de transition. Selon la directive CSRD, l'entreprise doit fournir des informations non seulement sur son plan de transition et sur son objectif de réduction des émissions de GES, mais aussi sur les ressources allouées à la réalisation de ces objectifs²⁸.

Le deuxième exemple est l'incidence financière prévue des risques et possibilités liés aux changements climatiques. L'évaluation de cette incidence étant très complexe, les entreprises peuvent se

prévaloir d'une mise en œuvre progressive : elles disposent de trois ans pour publier des informations sur l'incidence financière prévue des risques et possibilités liés aux changements climatiques.

Tout d'abord, elles peuvent se concentrer sur les informations qualitatives.

En ce qui concerne le plan de transition, l'autorité de réglementation impose aux entreprises de fournir des informations sur leurs cibles et sur leurs ressources, ainsi que sur la façon dont elles entendent atteindre ces cibles. Selon le Baromètre, environ 53 % des entreprises fournissent actuellement une forme quelconque d'informations sur le plan de transition. D'après notre évaluation, toutefois, les informations sur les plans d'action détaillés, les ressources et l'horizon temporel font cruellement défaut.

Cette situation est préoccupante. Les entreprises qui ont déjà reçu l'approbation de la SBTi, et qui doivent donc atteindre une cible ambitieuse de réduction des émissions, devraient déjà être en train de réfléchir à la façon dont elles prévoient mettre en œuvre le plan, et à quel coût.

À plus long terme, une piètre performance, conjuguée à l'exigence réglementaire imposant aux grandes entreprises et aux sociétés cotées européennes de fournir davantage d'informations, pourrait être une source de tension majeure que leurs dirigeants devront résoudre au plus vite.

Il est par ailleurs encourageant de constater que les entreprises accordent la même importance aux risques physiques et aux risques de transition. Mais si toutes les notes s'améliorent, l'Europe est loin d'être un bloc homogène. Des groupes distincts commencent en effet à émerger. Par exemple, alors que les entreprises d'Europe du Nord et d'Europe du Sud ont affiché des notes pour la qualité de respectivement 58 % et 56 %, celles d'Europe centrale et d'Europe de l'Est ont affiché une note de 48 %.

À l'heure actuelle, les entreprises effectuent une analyse de la double importance relative pour déterminer quels sujets liés à la durabilité seront les plus significatifs pour leur entreprise. Ces sujets constitueront la base des informations qu'elles communiqueront régulièrement.

Étant donné que la plupart des sociétés cotées seront tenues de présenter leurs informations en 2025, pour l'exercice 2024, les deux prochaines années seront cruciales en vue de l'amélioration de l'information. Même si l'année 2025 peut sembler encore loin, la complexité du sujet exige que les entreprises envisagent d'ores et déjà d'effectuer leur analyse, de façon à ce que la direction dispose de suffisamment de temps pour comprendre les résultats et réfléchir à la façon dont elle présentera l'information.

Les entreprises ne doivent pas sous-estimer la tâche qui les attend : les trois prochaines années ne seront pas de trop. Elles devront mettre à profit le temps dont elles disposent pour évaluer la tâche à accomplir et s'assurer que la haute direction est prête à agir.

Les entreprises ne doivent pas sous-estimer la tâche qui les attend : les trois prochaines années ne seront pas de trop. Elles devront mettre à profit le temps dont elles disposent pour évaluer la tâche à accomplir et s'assurer que la haute direction est prête à agir.

²⁷ SBTi Monitoring Report 2022, <https://sciencebasedtargets.org/reports/sbti-monitoring-report-2022>.

²⁸ « Europe must harmonise its patchwork of transition plan requirements », <https://www.finance-watch.org/europe-must-harmonise-its-patchwork-of-transition-plan-requirements>

Pleins feux sur l'Asie-Pacifique



Arina Kok,

Leader, Services consultatifs en changements climatiques pour l'Asie-Pacifique, EYCSB, Malaisie

En Asie-Pacifique, l'analyse révèle différents degrés d'adoption. La région de l'Océanie se situe au milieu du peloton mondial pour ce qui est de la qualité et de l'exhaustivité des informations fournies en lien avec les changements climatiques. Ni chef de file ni retardataire, elle progresse petit à petit sur les deux fronts, avec des notes passant de 42 % à 44 % pour la qualité et de 87 % à 88 % pour l'exhaustivité.

Il est difficile de savoir si ces chiffres reflètent le fait qu'un plus grand nombre d'entreprises ont adopté une approche proactive en ce qui concerne la communication de leurs informations sur les changements climatiques. Ce que nous pouvons dire, toutefois, c'est que les deux à trois prochaines années nous aideront à nous faire une idée plus claire de la situation étant donné que les entreprises passeront du cadre du GIFCC à celui de l'ISSB.

Il y a deux dimensions importantes à cette transition. Tout d'abord, la réglementation : d'ici 2025, toutes les grandes organisations auront les yeux rivés sur les exigences de l'ISSB et les recommandations du GIFCC, et, en Australie, le Department of the Treasury propose d'imposer la communication d'informations en lien avec les changements climatiques en exigeant des entités australiennes qu'elles appliquent une norme d'information sur les changements climatiques qu'élabore actuellement l'Australian Accounting Standards Board (AASB) et qui sera étroitement alignée sur IFRS S2^{29, 30}. En Malaisie, la Banque centrale est l'instigatrice d'une réglementation plus stricte : les institutions financières seront tenues de fournir leurs informations selon les recommandations du GIFCC en 2024, tandis que les sociétés cotées sur le marché principal le seront en 2025, et celles cotées sur le marché Access, Certainty, Efficiency (ACE), en 2026.

Il ne fait guère de doute que l'Océanie fera face à d'importantes pressions pour gérer ses secteurs à fortes émissions, qui doivent s'adapter à l'évolution de la taxonomie internationale du carbone.

La deuxième dimension est celle de la taxonomie et de la façon dont elle prend forme. On le voit déjà. Par exemple, une organisation à Singapour qui émet plus de 2 000 tonnes de CO₂ doit déposer un rapport audité à l'Autorité monétaire de Singapour. Cela donne à penser qu'avant même l'introduction du mécanisme européen d'ajustement carbone aux frontières en 2026, les pays de la région envisagent de mettre en place une taxonomie pour s'attaquer à la question des émissions³¹.

Il ne fait guère de doute que l'Océanie fera face à d'importantes pressions pour gérer ses secteurs à fortes émissions, qui sont exposés à l'évolution de la taxonomie internationale du carbone, mais qui sont aussi visés par les réformes du mécanisme de sauvegarde adoptées en Australie plus tôt cette année, lesquelles imposent une tarification du carbone à de nombreuses entreprises pour la première fois depuis 2014. Les trois prochaines années marqueront un tournant pour les entreprises de la région, qu'elles œuvrent dans les secteurs du ciment et de l'acier ou le secteur de l'hydrogène, car elles devront se montrer plus rigoureuses et volontaires dans la présentation de leurs plans en matière de risques liés aux changements climatiques et de décarbonation.

L'introduction d'obligations d'information en Australie devrait faire avancer les choses, le Department of the Treasury proposant que les premières entités commencent à présenter leurs informations pour l'exercice 2025, que ces entreprises soient inscrites ou non à la Bourse australienne des valeurs mobilières. Les dispositions proposées comprennent, dans un premier temps, une

assurance à l'égard des informations fournies sur les émissions et la gouvernance, puis une assurance raisonnable à l'égard de toutes les informations à fournir d'ici l'exercice 2028 pour les entités les plus importantes.

Pour ce qui est des secteurs, la vulnérabilité des entreprises des secteurs de l'énergie (en particulier dans les zones côtières), de l'agriculture et de la foresterie aux risques physiques devrait amener celles-ci à prendre conscience de la nécessité d'élaborer des plans de transition plus efficaces qui répondent aux risques et tiennent compte de la résilience opérationnelle. Cela est très clair. D'autres secteurs dont les risques sont moins visibles, comme celui des services financiers, pourraient se heurter à des difficultés plus importantes en ce qui concerne la priorisation des risques physiques et des plans de transition.

Contrairement à d'autres marchés plus matures, comme l'Europe et les États-Unis, l'Océanie n'a pas encore élaboré sa propre taxonomie, qui pourrait être utile à la transition de l'économie, des portefeuilles financiers et des activités des entreprises. L'Australian Sustainable Finance Institute (ASFI) a entrepris le projet de développement de la taxonomie australienne en juillet 2023, qui permettra aux entreprises de mieux identifier les possibilités de créer des actifs et des activités durables. D'ici à ce que le projet soit finalisé, il demeurera difficile de refléter la valeur potentielle à risque et/ou les possibilités dans les états financiers en l'absence d'une taxonomie obligatoire aboutie. Par conséquent, l'année 2025 sera déterminante pour la réalisation de progrès à cet égard.

²⁹ Climate-related financial disclosure: Consultation paper, <https://treasury.gov.au/sites/default/files/2023-06/c2023-402245.pdf>.

³⁰ « Australia to introduce mandatory climate reporting in 2024 », <https://sustainabilitymag.com/articles/australia-mandatory-climate-reporting-for-companies-in-2024>.

³¹ « What Does the EU's Carbon Border Adjustment Mechanism Mean for Asian Economies? », <https://thediplomat.com/2023/09/what-does-the-eus-carbon-border-adjustment-mechanism-mean-for-asian-economies>.



2

Les secteurs

Une fois de plus, cette année, le rapport met en évidence la corrélation entre les secteurs et la qualité et l'exhaustivité des informations fournies. Les secteurs les plus exposés au risque de transition sont généralement ceux qui se démarquent par la qualité et l'exhaustivité de leurs informations en 2023.

Fait encourageant, la qualité et l'exhaustivité ont progressé dans tous les secteurs. La qualité de l'information a considérablement augmenté, passant de 39 % à 48 % globalement dans tous les secteurs financiers du GIFCC, alors que l'exhaustivité est passée de 76 % à 86 %. De la même façon, pour les secteurs non financiers du GIFCC, la qualité est passée globalement de 45 % à 50 %, l'exhaustivité s'étant elle-même améliorée, passant de 86 % à 92 %. Des variations ont été observées dans les positions relatives des différents secteurs. Les secteurs de l'énergie et de l'assurance restent en tête du classement en ce qui concerne la qualité et l'exhaustivité des informations fournies, mais il convient de noter que les autres institutions financières (bourses, autres prestataires de services financiers, agences de notation et bureaux de crédit) les suivent de très près relativement à la qualité de leurs informations en 2023, leur note étant passée de 46 % à 54 %.

De 2021 à 2022, la note pour la qualité dans le secteur de l'assurance a fait un bond impressionnant de 34 %, ce qui démontre les énormes progrès accomplis. En réalité, la qualité des informations fournies s'est améliorée dans tous les secteurs, les changements les plus importants ayant été observés dans les secteurs suivants : autres institutions financières; immobilier; exploitation minière; agriculture, alimentation et produits forestiers; et matériaux et bâtiment.

En ce qui concerne les notes pour l'exhaustivité, voici les secteurs qui ont connu la plus grande amélioration par rapport à l'année dernière : propriétaires et gestionnaires d'actifs financiers; agriculture, alimentation et produits forestiers; exploitation minière; matériaux et bâtiment; immobilier; et banques.

Figure 4.

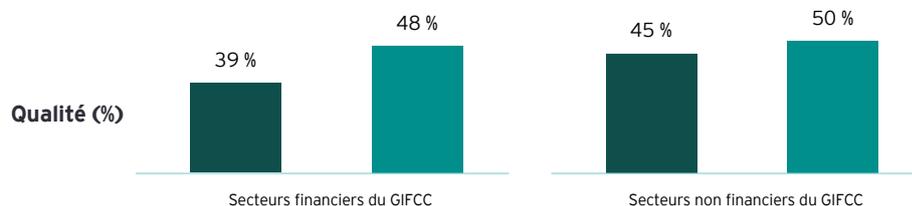


Figure 5.

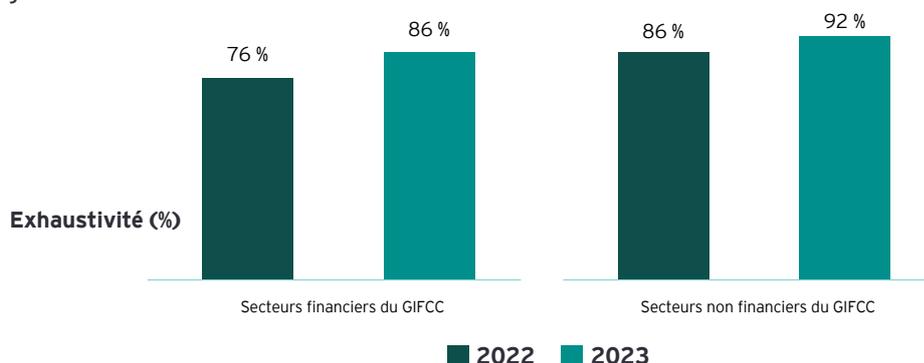


Table 5.

Secteur	Qualité 2022	Qualité 2023	Exhaustivité 2022	Exhaustivité 2023
Agriculture, alimentation et produits forestiers**	37%	46 % ▲	76 %	88 % ▲
Banques*	39 %	46 % ▲	77 %	86 % ▲
Énergie**	51 %	55 % ▲	93 %	95 % ▲
Propriétaires et gestionnaires d'actifs financiers*	35 %	40 % ▲	72 %	80 % ▲
Assurance*	51 %	55 % ▲	90 %	93 % ▲
Matériaux et bâtiment**	46 %	54 % ▲	87 %	95 % ▲
Exploitation minière**	42 %	51 % ▲	85 %	93 % ▲
Autres institutions financières (bourses, autres prestataires de services financiers, agences de notation et bureaux de crédit)*	46 %	54 % ▲	86 %	84 % ▼
Immobilier**	40 %	48 % ▲	83 %	91 % ▲
Commerce de détail, soins de santé et biens de consommation**1	44 %	50 % ▲	86 %	92 % ▲
Télécommunications et technologies**1	46 %	52 % ▲	87 %	91 % ▲
Transports**	46 %	50 % ▲	84 %	90 % ▲

*Secteur financier **Secteur non financier

¹ Ces secteurs ne font pas partie de la classification sectorielle du GIFCC, mais ont été identifiés comme des secteurs à haut risque par des leaders sectoriels dans l'étude de 2021.

Pleins feux sur les services financiers



Khadija Ali,
Leader, Services en
changements climatiques
et développement durable
pour le secteur des services
financiers du Royaume-Uni,
Ernst & Young LLP,
EY Royaume-Uni

S'attaquer au programme de décarbonation, et s'y engager, n'est pas une expérience nouvelle pour la plupart des grandes institutions financières mondiales. Alors que le secteur, dans son ensemble, se classe généralement au premier rang ou presque pour la plupart des indicateurs clés, des signes de segmentation au sein du groupe sont perceptibles.

Figure 6. Banques



On observe, du côté des grandes institutions, une légère augmentation de la qualité et de l'exhaustivité des informations sur le climat. La qualité et l'exhaustivité des informations des banques, un sous-groupe important du secteur des services financiers, se sont améliorées, mais le contexte est préoccupant. Une note de qualité de 46 % est très faible pour un secteur aussi crucial (bien qu'en hausse par rapport à 39 % l'an dernier). L'exhaustivité des informations fournies par les banques, quant à elle, donne des signes plus encourageants, puisqu'elle passe de 77 % à 86 %.

Un examen plus approfondi du secteur montre que les autres institutions financières, telles que les agences de notation de crédit, affichent désormais des améliorations plus nettes et

plus marquées. Cette évolution est une bonne chose, étant donné le retard que beaucoup d'entre elles doivent rattraper pour se hisser au même niveau que le reste du secteur³².

Bien que les informations fournies soient nettement meilleures, il reste que pour bon nombre d'acteurs du secteur, il est désormais temps de passer à une planification minutieuse de la transition, qui dépasse les objectifs ambitieux, mais lointains, d'une consommation nette nulle, pour parvenir à des progrès mesurables et orientés vers l'action. On constate jusqu'à présent que, dans le secteur, la planification manque de précision et de profondeur. Il faut absolument que des progrès soient accomplis à cet égard dans la prochaine année.

Une planification efficace de la transition dans ce secteur est particulièrement difficile compte tenu de l'intégration des services financiers dans l'économie en général. La gestion de ces relations, tant sur le plan de la réglementation que des attentes, est peut-être le plus grand défi auquel les services financiers devront faire face. Mais c'est également pour le secteur une occasion en or de pouvoir soutenir et encourager graduellement les progrès d'autres secteurs sur la voie de la décarbonation.

Alors que les précédentes éditions du Baromètre reflétaient les progrès réalisés dans le secteur en matière d'amélioration de la gouvernance et de la gestion des risques, nous constatons aujourd'hui que des cibles et des indicateurs, ainsi que des éléments de stratégie, se mettent en place. Sans surprise, le secteur obtient une note élevée en ce qui concerne la prise en compte du risque climatique dans les états financiers, mais des préoccupations subsistent à savoir si les états publiés par les banques et d'autres acteurs établissent des rapprochements entre la situation actuelle et un objectif qui serait conforme à l'Accord de Paris. Pour le secteur financier, le prochain défi consistera à mettre en lumière ce décalage, en tenant compte de toutes les sensibilités et de toutes les répercussions immédiates.

La prochaine étape cruciale du processus de planification de la transition consiste à relier tous ces aspects, autrement dit, à établir la façon dont la gestion des risques, la stratégie et les cibles interagissent et se soutiennent mutuellement³³.

Si l'on est optimiste, on peut considérer que le secteur est prêt à tirer parti des possibilités qui se profilent à l'horizon. De la transition énergétique et des nouvelles technologies aux nouveaux modèles de financement (en particulier la finance durable), les sociétés de services financiers devront adopter une

vision globale de l'affectation des capitaux, ainsi que du recrutement et de la rétention des compétences et de l'expertise adéquates.

Les institutions financières ont accompli un travail de fond remarquable. Il s'agit maintenant de passer à l'étape suivante, en mettant particulièrement l'accent sur les mesures à court terme. Le secteur des services financiers doit absolument projeter une image plus claire de la situation.

À mesure que les entreprises adoptent IFRS S2 à l'échelle mondiale, les institutions financières devront comprendre la manière dont les risques liés aux changements climatiques sont intégrés dans les informations financières. Il est à espérer qu'IFRS S2 servira de catalyseur pour une plus grande intégration de l'information sur les risques liés aux changements climatiques dans les informations présentées dans l'ensemble.

Étude de cas

Tokio Marine Holdings Inc.

Tokio Marine, société d'assurance japonaise, s'est engagée à atteindre la cible de zéro émission nette d'ici 2050 et se concentre sur ses portefeuilles et ses partenariats pour atteindre sa cible. La société, qui s'efforce d'aider ses clients à devenir carboneutres en se concentrant sur les énergies renouvelables, y compris l'énergie éolienne en mer et l'énergie solaire, élabore des produits et des solutions d'assurance qui soutiennent l'adoption généralisée de ces technologies.

Tokio Marine vise également à fournir des services et des solutions préventives qui contribuent à éviter les catastrophes et à renforcer la capacité de résister aux désastres naturels.

Dans le cadre de son engagement, l'assureur a décidé de ne pas souscrire de nouvelles capacités en faveur de projets de production d'électricité à base de combustibles fossiles à forte intensité de carbone, mais de soutenir les technologies de captage et de stockage du carbone afin de promouvoir des approches novatrices.

La société s'est jointe à la Net-Zero Insurance Alliance pour soutenir la décarbonation des portefeuilles de souscription et atteindre sa cible de zéro émission nette.

³² « FSB publishes annual progress report on climate-related disclosures », <https://www.fsb.org/2023/10/fsb-publishes-annual-progress-report-on-climate-related-disclosures>.

³³ FCA and PSR Net Zero Transition Plan, <https://www.fca.org.uk/publication/corporate/fca-psr-net-zero-transition-plan.pdf>.

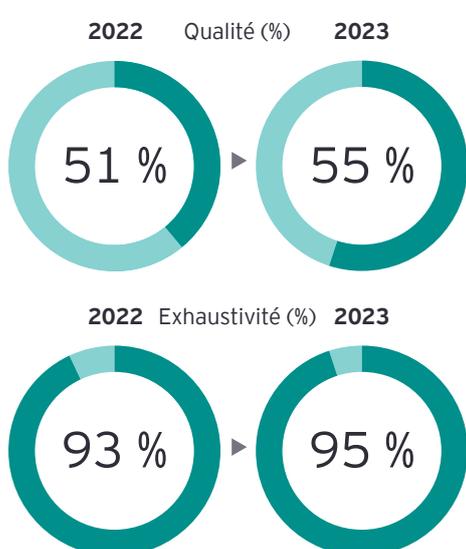
Pleins feux sur l'énergie



Fiona Hancock,
Associée, Services en
changements climatiques
et développement durable,
Ernst & Young Australie

Le secteur de l'énergie domine en ce qui concerne de nombreuses mesures suivies par le Baromètre. De la planification de la transition à la description de l'incidence quantitative du risque climatique, le secteur fait constamment mieux que ses pairs.

Figure 7. Énergie



Il est certain que le secteur de l'énergie a une longueur d'avance en ce qui concerne la planification de la transition et que la qualité et l'exhaustivité de ses informations relatives au climat restent élevées. Mais ces bons résultats s'accompagnent de certaines tendances qui devraient préoccuper ceux qui considèrent le secteur comme le porteur drapeau du programme de carboneutralité.

La période 2022-2023 a été marquée par une volatilité considérable sur les marchés de l'énergie. Notamment, la crise ukrainienne a fait grimper les prix en flèche, générant d'énormes profits pour de nombreuses entreprises du secteur. La façon dont cela a influencé la volonté du secteur d'aller de l'avant dans la planification de la transition reste à voir, cependant le secteur de l'énergie ne peut pas se permettre de perdre de vue ses objectifs en matière de planification, d'investissement et d'engagement dans le programme de décarbonation.

Le défi pour le secteur est maintenant de maintenir son engagement et son ambition des années précédentes et de continuer à jouer un rôle de premier plan dans ce dossier crucial. Il est clair que le risque lié à la transition s'accroît. Les estimations de l'Agence internationale de l'énergie concernant l'approche du pic de la demande en combustibles fossiles ne font qu'attirer l'attention sur les bouleversements sismiques qui se profilent à l'horizon³⁴.

Le secteur est également confronté à des défis importants sur le plan de la réglementation. Aux États-Unis, le secteur sera soumis à la loi bipartisanne sur les infrastructures et à l'*Inflation Reduction Act*. Par ailleurs, en Australie, les réformes du mécanisme de sauvegarde imposeront un prix aux émissions, ce qui augmentera le coût de la production et de l'utilisation des combustibles fossiles sur le territoire australien³⁵. Celles-ci auront une incidence non seulement sur les grands acteurs du secteur pétrolier et gazier, mais également sur les infrastructures et les services de soutien.

Certaines entreprises du secteur de l'énergie ont reconnu que leur modèle d'affaires pourrait ne pas être viable au cours des prochaines décennies. Elles commencent donc déjà à investir dans de nouveaux modèles d'affaires en pleine croissance, comme l'énergie éolienne sur terre et en mer.

L'augmentation de la pression réglementaire et la forte hausse de la rentabilité peuvent expliquer en partie l'approche de plus en plus défensive adoptée par de nombreuses entreprises du secteur. Toutefois, compte tenu du nombre croissant d'informations sectorielles axées sur des scénarios favorables à l'utilisation des combustibles fossiles pour les décennies à venir, l'industrie risque de prendre du retard en matière de planification de la transition.

Le secteur de l'énergie a toujours été en tête du classement du Baromètre pour son approche proactive en matière de communication d'informations sur les risques. Néanmoins, s'il ne parvient pas à prendre des mesures concrètes (par exemple, s'il ne se fixe pas d'objectifs pour le champ d'application 3), il risque de compromettre une grande partie des efforts qu'il a déployés au cours des cinq dernières années.

Certaines entreprises du secteur de l'énergie ont reconnu que leur modèle d'affaires pourrait ne pas être viable au cours des prochaines décennies. Elles commencent donc déjà à investir dans de nouveaux modèles d'affaires en pleine croissance, comme l'énergie éolienne sur terre et en mer.

Étude de cas

National Grid plc

National Grid plc, une multinationale de services publics d'électricité et de gaz établie au Royaume-Uni, s'est engagée à décarboner ses activités d'ici 2050. La société vise à atteindre la carboneutralité dans l'ensemble de ses activités liées à l'électricité et au gaz grâce à une combinaison d'investissements dans les énergies renouvelables, les nouvelles technologies et les infrastructures écoénergétiques.

La vision de l'entreprise en matière d'énergie propre vise à passer à des systèmes de gaz et d'électricité sans combustibles fossiles en provenance des États-Unis, et à mettre au point de nouveaux produits et services en matière d'énergie durable. La société a également consacré des investissements importants à l'élaboration de solutions de rechange novatrices à faible émission de carbone, au captage du carbone et au stockage d'électricité à long terme, et a investi dans des possibilités dans les marchés émergents de l'énergie, comme les interconnecteurs, l'énergie éolienne en mer et les énergies renouvelables au Royaume-Uni et aux États-Unis.

D'un point de vue financier, l'entreprise quantifie la part en pourcentage de ses dépenses et revenus correspondant à la transition vers un plafond de 1,5 °C grâce à des investissements importants réalisés dans le cadre de son parcours vers la carboneutralité. Elle dévoile notamment des investissements de 6,7 milliards de livres sterling pour l'année écoulée, dont 73 % sont consacrés à des initiatives vertes, et des dépenses prévues de 30 à 35 milliards de livres sterling entre 2021-2022 et 2025-2026.

³⁴ « Understanding GEC Model scenarios », <https://www.iea.org/reports/global-energy-and-climate-model/understanding-gec-model-scenarios>.

³⁵ « Australia recalibrates safeguard mechanism to hit carbon targets », <https://www.ft.com/content/e2e0feab-f6f6-417f-b208-eee5340ccb4e>.

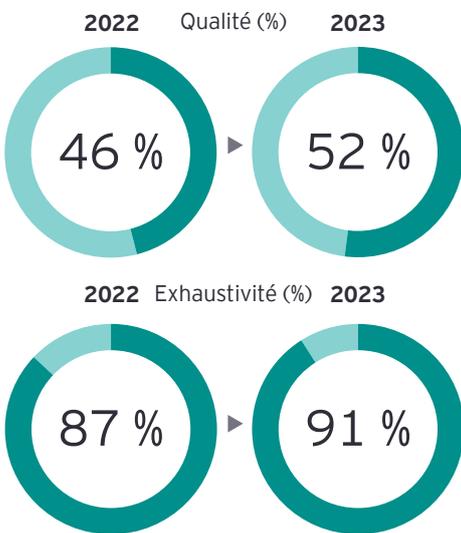
Pleins feux sur les télécommunications et les technologies



Bruno Sarda,
Principal, Services en changements climatiques et développement durable,
Ernst & Young LLP

Les technologies ont fait bonne figure pour tous les indicateurs du Baromètre de cette année, tant sur le plan de la qualité que de l'exhaustivité des informations fournies. La qualité est passée de 46 % à 52 %, et l'exhaustivité, de 87 % à 91 %.

Figure 8. Télécommunications et technologies



Bien qu'il soit lui-même confronté à bon nombre des défis auxquels sont exposés les autres secteurs en ce qui a trait aux risques climatiques, le secteur des télécommunications et des technologies maintient son implication exceptionnelle dans ce domaine³⁶.

Si le secteur a encore bien du travail devant lui, il ressort comme un acteur clé dans la conception de solutions visant à relever le défi de la décarbonation. Le secteur des télécommunications et des technologies, qui affiche une note globale de 57 % pour la stratégie de décarbonation, se classe juste derrière les secteurs très exposés de l'énergie, de l'exploitation minière et des transports en ce qui concerne la planification de la transition.

Il convient de comprendre les raisons pour lesquelles les télécommunications et les technologies occupent une position unique

dans le processus de transition et ce qui distingue ces secteurs de leurs semblables. De nombreuses entreprises technologiques commencent à intégrer des stratégies de décarbonation dans leur plan d'affaires global afin de tirer parti des possibilités qui ne manqueront pas de se présenter³⁷. Les notes élevées obtenues par le secteur dans les domaines de la gouvernance, de la gestion des risques et des cibles et indicateurs suggèrent qu'il est aux prises à la fois avec la nécessité de renforcer sa capacité de résistance et avec celle de tirer parti de la transition.

L'approche de plus en plus positive du secteur repose sur deux éléments clés. Tout d'abord, un engagement en faveur de l'innovation. Peu d'entreprises de ce secteur prospèrent sans expérimenter de nouveaux systèmes, produits et processus³⁸. Deuxièmement, la capacité à prospérer dans un contexte de perturbation est intégrée dans de nombreux modèles d'exploitation de ces entreprises. En raison des feuilles de route et des cycles de vie relativement courts de leurs produits, les entreprises technologiques ont intégré la transformation et la perturbation dans leur ADN.

Ce sont ces facteurs, parmi d'autres, qui se conjuguent pour que ce secteur se distingue dans le paysage actuel. Nous constatons un niveau beaucoup plus élevé d'informations quantitatives en ce qui concerne tant les risques que les possibilités liés au climat (49 % est la note la plus élevée de tous les secteurs). Alors que d'autres secteurs continuent de privilégier les aspects qualitatifs, les entreprises de télécommunications et de technologies n'hésitent pas à s'appuyer sur leur expérience pour mieux cerner et quantifier les risques et possibilités auxquels elles font face.

De même, les télécommunications et les technologies, qui reposent sur les données, sont particulièrement bien placées pour voir au-delà de la nécessité de quantifier les risques et saisir les occasions offertes par l'économie à faibles émissions de carbone, non seulement du point de vue des produits et services de ces entreprises, mais aussi si l'on considère les autres secteurs ayant besoin de solutions technologiques³⁹.

Les entreprises technologiques s'affichent de plus en plus comme faisant partie de la solution aux changements climatiques⁴⁰. Le rôle de premier plan que joue le secteur des technologies dans le programme de décarbonation, que ce soit par l'expansion des infrastructures sans fil, la promotion de la dématérialisation dans toute une série de secteurs ou l'offre de solutions

intelligentes dans des secteurs exposés tels que l'agriculture et l'énergie, se reflète dans les informations sur les changements climatiques qui sont fournies.

Néanmoins, des risques subsistent. La dépendance des entreprises de télécommunications et de technologies à l'égard des métaux de terres rares constitue un défi majeur, mais ce n'est que l'un des risques liés à la chaîne de valeur auxquels ces entreprises sont exposées. Si l'on ajoute à cela l'instabilité géopolitique potentielle, les conflits régionaux et les migrations forcées dues aux pénuries d'eau ou aux chaleurs extrêmes, il est clair que le secteur des technologies doit rester innovant pour relever ses propres défis.

Étude de cas

Microsoft Corporation

Microsoft Corporation s'est fermement engagée dans des initiatives de développement durable et d'action en faveur du climat. La société technologique a collaboré avec des organisations comme le UK Met Office et le CSIRO pour créer des technologies de pointe en matière de météorologie, de climat et d'intelligence climatique. En outre, Microsoft utilise l'intelligence artificielle pour améliorer l'évaluation et la gestion des risques climatiques ainsi que les prévisions infrasaïsonnières, et pour comprendre les liens entre les risques physiques et sociétaux.

La société a également uni ses forces à celles de Shell, Constellation et ENGIE pour acquérir des ressources énergétiques sans carbone et des installations entièrement alimentées par des énergies renouvelables d'ici à 2025, en vue de parvenir à une énergie totalement carboneutre d'ici à 2023. Ces entreprises investissent dans des solutions innovantes telles que les piles à hydrogène et les onduleurs à volant d'inertie, ainsi que dans l'utilisation de l'énergie thermique et la production d'eau atmosphérique pour améliorer l'efficacité énergétique. À la suite du lancement de son initiative de recherche sur le climat (MCRI) en 2022, Microsoft entend avoir un impact important sur l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements à l'échelle mondiale.

³⁶ « Net Zero for Tech », <https://netzeroclimate.org/sectors/tech>.

³⁷ Telefónica. *Climate Action Plan*, <https://www.telefonica.com/en/wp-content/uploads/sites/5/2022/03/climate-action-plan-telefonica.pdf>.

³⁸ « 'Now or never' - how technology and collaboration can accelerate decarbonization », <https://www.weforum.org/agenda/2022/05/technology-collaboration-accelerate-decarbonization>.

³⁹ « How digitalization acts as a driver of decarbonization », https://www.ey.com/en_ch/decarbonization/how-digitization-acts-as-a-driver-of-decarbonization.

⁴⁰ « 12 decarbonising technologies for cities », <https://impact.economist.com/sustainability/net-zero-and-energy/sustainable-disruption-12-decarbonising-technologies-for-cities>.



secteurs



3

Risques liés aux changements climatiques et performance financière

On exige maintenant des entreprises qu'elles fournissent des informations de plus en plus étendues et détaillées en lien avec les changements climatiques. Au cours des prochaines années, il sera urgent qu'elles puissent démontrer comment leurs risques et leurs stratégies sont pris en compte dans leurs états financiers.

La prise en compte des risques liés aux changements climatiques dans les informations à fournir n'est pas qu'un simple exercice de conformité. C'est un travail considérable d'analyse prospective visant à comprendre l'incidence financière prévue.

Jusqu'à récemment, les informations sur la stratégie climatique et la gestion des risques étaient généralement séparées de l'information d'entreprise; elles étaient préparées à part et incluses en annexe de la stratégie de base.

Au cours des cinq premières années du Baromètre, nous nous sommes largement concentrés sur la façon dont les entreprises évaluent leurs risques liés aux changements climatiques. Utilisent-elles des scénarios climatiques? Comment intègrent-elles les principaux résultats dans leurs états financiers - et pas seulement dans leur rapport annuel?

Notre plus récente édition du Baromètre révèle que seulement 26 % des entreprises fournissent des informations sur les incidences quantitatives des risques liés aux changements climatiques dans leurs états financiers. Qui plus est, en ce qui concerne les quatre piliers du GIFCC - gouvernance, stratégie, gestion des risques, et indicateurs et cibles -, la performance liée au pilier de la stratégie demeure faible, la note pour la qualité s'établissant à 48 %. C'est insuffisant.

Étant donné la faible performance liée à la stratégie et les exigences réglementaires imposant aux sociétés cotées et aux grandes entreprises en Europe de fournir plus d'informations, les entreprises seront inévitablement soumises à des pressions auxquelles elles devront répondre de toute urgence.

La prise en compte des risques liés aux changements climatiques dans les informations à fournir n'est pas un simple exercice de conformité. C'est un travail considérable d'analyse prospective visant à comprendre l'incidence financière prévue⁴¹. Les risques devraient donc être évalués en fonction de la chaîne de valeur de l'entreprise et de la dynamique du marché en général. Voilà pourquoi la Commission européenne a confirmé que les entreprises avaient trois ans pour arriver à fournir toutes les informations

requis. Le Baromètre continuera de mesurer l'amélioration de la qualité de la stratégie au fil du temps.

De façon globale, la quantité d'informations sur l'incidence des changements climatiques fournies dans les états financiers a augmenté cette année : 33 % des entreprises ont mentionné les incidences financières liées aux changements climatiques dans leurs états financiers, évaluées en fonction de facteurs quantitatifs ou qualitatifs. Malgré cette augmentation, un plus grand nombre d'entreprises doivent fournir des informations illustrant le lien entre l'incidence des changements climatiques et la performance financière.

Les recherches continuent de révéler que certaines entreprises en font peu pour démontrer qu'elles ont intégré de véritables pratiques de gestion des risques qui tiennent compte des risques liés aux changements

climatiques. Ces entreprises n'ont pas non plus intégré les risques liés aux changements climatiques dans leur stratégie d'entreprise. Il s'agit là d'une préoccupation majeure, car ces risques devraient maintenant faire partie intégrante de toute stratégie future, à court ou à long terme, sans quoi les entreprises risquent ainsi de négliger des menaces significatives et de passer à côté de possibilités liées à la transition.

La plupart des informations sur les incidences financières liées aux changements climatiques sont de nature qualitative, de sorte qu'il manque d'éléments quantitatifs. Les informations sur les incidences financières les plus couramment fournies (31 % des mots-clés cités) sont liées aux risques climatiques ou environnementaux, puis à la dépréciation d'actifs (20 %); ce résultat est similaire à celui de l'étude de 2022.

Figure 9. Des questions liées aux changements climatiques sont-elles mentionnées dans les états financiers?

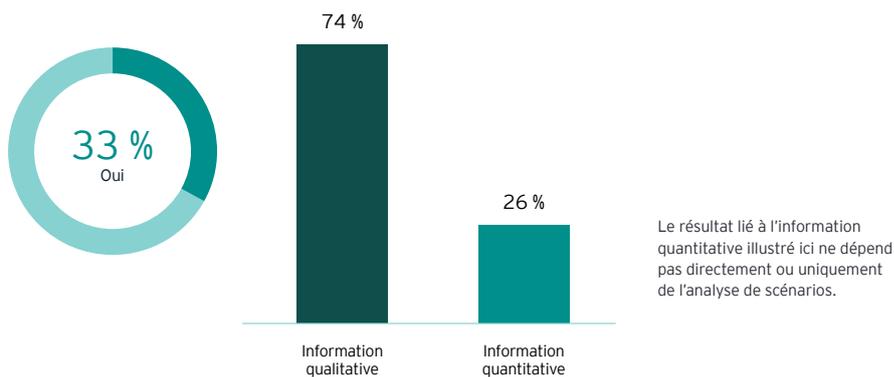
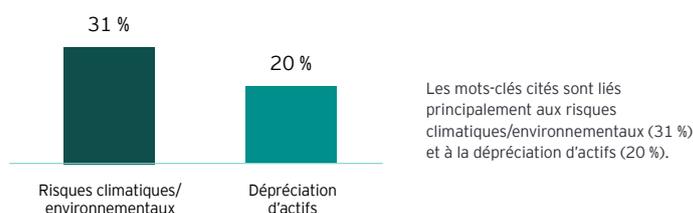


Figure 10. Mots-clés utilisés dans les informations fournies sur l'incidence financière



⁴¹ *Climate-related risks in the financial statements*, <https://www.efrag.org/Assets/Download?assetUrl=%2Fsites%2Fwebpublishing%2Fsiteassets%2Fefrag%2520Secretariat%2520Briefing%2520Paper-%2520Climate-related%2520risks%2520in%2520the%2520financial%2520statements.pdf&AspxAutoDetectCookieSupport=1>.

Par ailleurs, l'importance accordée aux diverses incidences financières présentées varie quelque peu. Les immobilisations corporelles, par exemple, ont connu une baisse de 5 % par rapport à l'an dernier, ce qui laisse plus de place aux informations sur l'incidence des émissions (en hausse de 8 % par rapport à 2022).

Les informations sur l'énergie renouvelable ont augmenté par rapport à 2022, fort probablement en raison d'un regain d'intérêt pour l'élaboration de stratégies de transition vers une économie à plus faibles émissions de carbone.

Du point de vue sectoriel, l'écart demeure très marqué entre les éléments qualitatifs et quantitatifs des questions liées aux changements climatiques présentés dans les états financiers. C'est un fait important qui révèle que peu d'entreprises adoptent une approche intégrée de la présentation d'informations sur les risques liés aux changements climatiques - attendant peut-être d'y être contraintes par la réglementation.

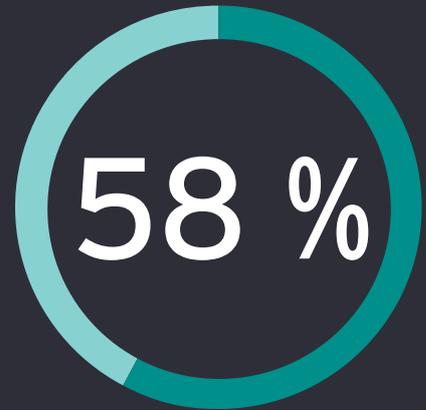
Quatre secteurs font mieux que les autres en ce qui concerne l'intégration d'une évaluation quantitative de l'incidence financière dans leurs informations : télécommunications et technologies; transports; autres institutions financières; et énergie. Bien que les propriétaires d'actifs financiers, les assureurs, les sociétés immobilières, les banques et les entreprises agricoles affichent de bonnes performances sur l'aspect qualitatif de l'incidence financière liée aux changements climatiques, ces secteurs doivent encore se pencher sur la façon d'améliorer leurs informations quantitatives.

En fait, avec l'introduction prochaine de la norme IFRS S2, l'incidence financière liée aux changements climatiques prendra forcément une place plus importante. Ce sera le cas, notamment, lorsque l'entité devra expliquer pourquoi elle n'a pas fourni de données et d'informations quantitatives sur l'incidence des possibilités et des risques liés aux changements climatiques.

L'objectif est d'accroître considérablement la rigueur des informations fournies sur l'incidence financière liée aux changements climatiques. Il ne sera plus suffisant d'effleurer le sujet ou de se cacher derrière la sensibilité commerciale. Même si les entreprises qui ont pris une longueur d'avance avec les recommandations du GIFCC méritent d'être félicitées, elles ne peuvent compter uniquement sur un changement progressif. L'incidence des changements climatiques doit recevoir la même attention

Planification à l'aide de scénarios

Au total, 58 % des entreprises sondées pour le Baromètre effectuent des analyses de scénarios, en hausse par rapport aux 49 % de l'année précédente. De ce groupe, un plus grand nombre ont fait état de données quantitatives se rapportant à divers types de scénarios. Il y a toutefois des progrès à faire, car les entreprises devraient être plus nombreuses à effectuer des analyses de scénarios.



que les autres incidences significatives et être quantifiée clairement et uniformément dans les états financiers.

Portrait d'un chef de file

Les entreprises qui se démarquent dans la mise au point d'analyses de scénarios rigoureuses et efficaces ont généralement certains points en commun. Ce qui les distingue surtout est le fait qu'elles se dotent d'équipes inclusives et diversifiées, composées non seulement de professionnels spécialisés en développement durable, mais aussi de membres du personnel d'autres fonctions, dont l'exploitation, la stratégie et l'approvisionnement. La constitution de ces équipes, alors que s'amorcent les discussions et la planification sur les risques liés aux changements climatiques, semble avoir favorisé la mise en place de stratégies permettant aux entreprises de gérer les risques climatiques et de tirer parti des possibilités plus efficacement que leurs pairs.

Les entreprises qui veulent être des chefs de file dans l'analyse de scénarios devraient donc adopter cette approche. Il y a plus de chances qu'elles élargissent ainsi la portée de leur analyse afin d'inclure une plus grande partie des revenus du groupe. Elles sont également plus susceptibles de faire participer différentes fonctions au processus, leur offrant ainsi l'occasion exceptionnelle de porter tant les risques que les possibilités à l'attention de la haute direction. Tout scénario permettant de prévoir de manière fiable une augmentation de 20 % des coûts d'approvisionnement d'ici 2030 ou indiquant qu'il faut aménager des sites de fabrication ou de transport optimisés retiendra sans doute l'attention du conseil d'administration.

En outre, il est de plus en plus courant que des entreprises cherchent à harmoniser leurs cycles de planification d'entreprise à moyen terme avec des scénarios à long terme. Auparavant, les plans à court terme avaient tendance à faire fi des possibilités et des risques liés aux changements climatiques ou à ne pas les élever au rang de priorité. À présent, les fonctions clés des grandes entreprises se servent de la planification des risques liés aux changements climatiques comme d'un mécanisme de vérification de la résistance de leurs plans actuels.

Enfin, nous constatons une certaine évolution en ce qui concerne les meneurs. Bien que les secteurs de l'énergie, du pétrole et du gaz, et des services publics continuent de se démarquer dans la mise au point d'analyses de planification détaillées et efficaces à l'aide de scénarios, le secteur des aliments et boissons, et celui des biens de consommation les rattrapent. En effet, nous observons maintenant un risque accru lié aux changements climatiques physiques et aux événements météorologiques connexes - par exemple la disponibilité des ressources en eau, les perturbations dans les transports, ainsi que des phénomènes extrêmes comme les inondations et les feux de forêt.

Le contexte de l'après-COVID a également mis en lumière l'interdépendance de presque tous les secteurs, généralement en ce qui concerne les matières premières, l'emballage et le transport. S'ajoutent à cette interdépendance les risques physiques, dont découlent des pénuries ou des augmentations de prix, ainsi que les politiques sur le carbone, qui peuvent donner lieu à des mesures nationales protectionnistes ou à des augmentations de prix attribuables à la hausse des obligations liées au carbone, hausse qui est transférée aux clients.

Leadership efficace



4

Adoption des normes IFRS d'information sur la durabilité

Alors que s'accroissent les programmes de décarbonation, le cadre réglementaire et normatif continue d'évoluer.



L'édition 2023 du Baromètre mondial sur les risques climatiques d'EY arrive à un moment crucial de cette évolution, puisque les autorités mondiales s'attachent désormais à l'élaboration de normes d'information sur la durabilité consolidées.

L'édition 2023 du Baromètre mondial sur les risques climatiques d'EY arrive à un moment crucial de cette évolution, puisque les autorités mondiales s'attachent désormais à l'élaboration de normes d'information sur la durabilité consolidées. Les autorités de réglementation promettent que cette consolidation aidera les entreprises à tirer parti des investissements qu'elles ont déjà réalisés dans les informations liées à la durabilité, tout en réduisant leur complexité croissante et le fardeau qu'elles semblent représenter.

La situation devrait se clarifier avec la publication de la norme IFRS S2, à laquelle les entreprises doivent commencer à se préparer bien avant le 1^{er} janvier 2024 si elles comptent adopter les normes de l'ISSB. Les quatre grands piliers de la norme sont les suivants : la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques et les indicateurs et cibles⁴².

Ces piliers correspondent à ceux recommandés par le GIFCC. La haute direction devra voir à l'application et à la promotion de chacun d'entre eux non seulement pour que les entreprises se conforment pleinement à la prochaine version du règlement sur l'information liée aux questions climatiques, mais aussi pour qu'elles s'en servent afin d'opérer leur

transition vers un avenir sans carbone.

Pour mesurer l'état de préparation des entreprises à l'adoption d'IFRS S2 en 2023, nous devons nous pencher sur les éléments constitutifs de cette nouvelle norme et évaluer la performance des entreprises au regard de ces quatre piliers. C'est à la lumière de cette évaluation que nous avons pu déterminer dans quelle mesure les organisations sont prêtes à adopter la norme IFRS S2.

Les normes IFRS d'information sur la durabilité de l'ISSB ont pour objectif officiel de fournir aux entreprises et aux investisseurs une base de référence mondiale uniforme en matière d'informations liées à la durabilité destinées aux marchés financiers, que complètent les exigences territoriales connexes⁴³. Les préparateurs doivent toutefois savoir qu'IFRS S2 instaure d'autres obligations qui doivent aussi être prises en considération lorsque l'on évalue l'état de préparation d'une entreprise.

À l'issue de notre analyse, qui a été éclairante à maints égards, nous avons constaté que certains volets de la conformité aux normes de l'ISSB ont suscité une plus grande adhésion que d'autres :

- ▶ Sur le plan de la **gouvernance**, les entreprises adoptent les obligations d'information plus strictes de l'ISSB et indiquent quelles sont les habiletés et compétences que les membres de leur conseil d'administration doivent posséder

pour superviser les stratégies liées aux changements climatiques.

- ▶ Pour ce qui est de la **stratégie**, les entreprises tendent à communiquer davantage d'informations sur les scénarios, notamment des analyses détaillées et leurs données, la justification du choix d'un scénario donné, l'horizon temporel et les hypothèses. En outre, les entreprises ont commencé à inclure, dans leurs objectifs globaux de réduction, des cibles de réduction des émissions dans leur chaîne de valeur.
- ▶ En ce qui a trait aux **indicateurs et cibles**, les entreprises commencent à fournir des informations sur leurs émissions du champ d'application 3 pour toutes les catégories importantes.

Les diverses tendances émergentes que notre étude met au jour permettent de brosser un portrait de la situation - où les entreprises en sont dans leur cheminement et la distance qu'il leur reste à parcourir. Puisque notre étude porte sur l'état de préparation des entreprises à la transition aux normes de l'ISSB, nous nous sommes intéressés principalement à la portée et à l'exhaustivité des informations fournies, sans nécessairement nous livrer à une appréciation de la qualité des informations fournies jusqu'à présent selon IFRS S2.

⁴² <https://www.ifrs.org/content/dam/ifrs/project/climate-related-disclosures/issb-exposure-draft-2022-2-climate-related-disclosures.pdf>

⁴³ « Ten things to know about the first ISSB Standards », <https://www.ifrs.org/news-and-events/news/2023/06/ten-things-to-know-about-the-first-issb-standards>.

De façon générale, les entreprises de premier plan ont amorcé leur analyse des risques climatiques et examinent quelles incidences, positives ou négatives, les changements climatiques pourraient avoir sur la stratégie d'affaires de leur organisation. Celles qui ont pris les devants n'adoptent pourtant pas une approche axée sur la réglementation. Elles intègrent plutôt à leur modèle d'affaires une stratégie allant au-delà de la rentabilité à court terme, restructurent leurs activités dans toute leur chaîne de valeur et se concentrent davantage sur la croissance du marché. Les mesures qu'elles prennent en pareil cas ne sont pas forcément liées seulement à leur plan de décarbonation. Les entreprises peuvent aussi se tourner vers d'autres sources d'approvisionnement, chercher des façons plus écologiques de concevoir leurs produits, ou encore s'orienter vers de nouveaux marchés.

En somme, ces questions prennent de plus en plus de place dans la stratégie d'affaires de base. Les entreprises qui comprennent les liens entre les risques climatiques et leur stratégie de croissance sont bien placées pour s'acquitter des nouvelles obligations d'information liées aux changements climatiques qui leur incombent aux termes d'IFRS S2.

Comme le montre clairement cette édition du Baromètre, il reste encore beaucoup à faire, et le temps presse. Les entreprises doivent notamment s'assurer d'avoir adopté un processus efficace grâce auquel la direction est informée des enjeux liés aux changements climatiques au niveau de l'entité et des méthodes employées pour en faire le suivi. Elles doivent aussi surveiller plus étroitement la résilience de leur stratégie organisationnelle, et tenir compte pour ce faire de différents scénarios en matière de changements climatiques, y compris un scénario de hausse de température d'un maximum de 2 °C.

Elles doivent par ailleurs mettre en place des systèmes de gestion des risques robustes et adéquatement intégrés pour mieux identifier, évaluer et gérer les risques liés aux changements climatiques. Elles doivent aussi se concentrer sur l'établissement et la communication de cibles spécifiquement liées aux changements climatiques en vue de mieux gérer les risques qui en découlent et surveiller la performance et les progrès accomplis par rapport à ces cibles.

Secteurs et marchés

Sur le plan sectoriel, on constate que certains secteurs ont pris l'initiative d'appliquer bon nombre des nouvelles obligations d'information dans leur préparation à l'adoption des normes de l'ISSB.

Le secteur de l'énergie est sans conteste - et probablement sans surprise - celui qui a cherché jusqu'à présent le plus activement à s'adapter aux nouvelles exigences de l'ISSB. Le secteur des autres institutions financières et le secteur des matériaux et du bâtiment ont également déployé beaucoup d'efforts pour se conformer aux recommandations du GIFCC et avoir ainsi de solides assises en vue de l'adoption des normes de l'ISSB.

Il est important de noter que ces secteurs ont tous obtenu une note élevée pour la qualité des informations selon le cadre du GIFCC. Parallèlement, la majorité des entreprises de ces secteurs ont déjà présenté des informations en réponse aux nouvelles exigences de l'ISSB. Dans certains secteurs cependant, comme celui des propriétaires et gestionnaires d'actifs financiers, l'information a véritablement besoin d'être améliorée pour être conforme aux recommandations du GIFCC et prête à remplir les exigences de l'ISSB.

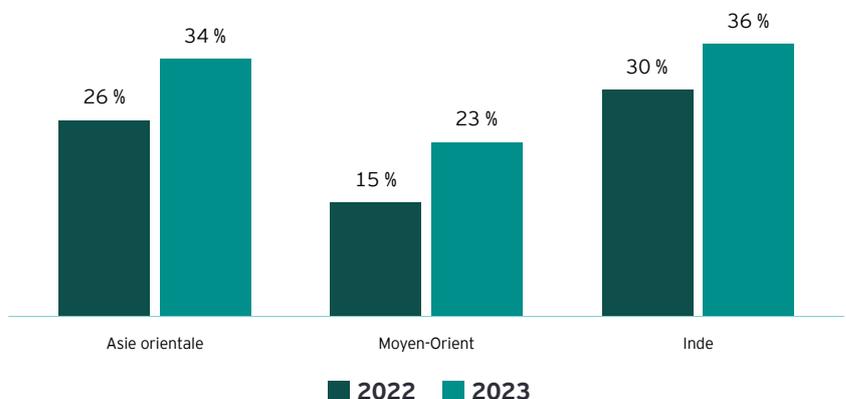
Les travaux de préparation aux normes de l'ISSB sont également bien avancés dans certains marchés. L'Australie, le Brésil et le Royaume-Uni, par exemple, montrent tous la voie en ce qui concerne l'amélioration de la qualité de leur information, qui reflète les dispositions applicables chaque fois que de nouvelles normes ou lignes directrices sont adoptées. Il subsiste cependant un nombre important de pays dans lesquels la qualité des informations doit de toute urgence être améliorée.

Impossible d'ignorer des notes aussi faibles que 23 % (Moyen-Orient), 34 % (Asie du Sud-Est) et 36 % (Inde) pour la qualité. Les entreprises concernées doivent rapidement améliorer les informations qu'elles fournissent. D'ici un an, elles seront tenues de présenter l'incidence quantitative des risques climatiques sur leur performance financière. Pour ce faire, elles devront s'assurer que les membres de leur conseil d'administration possèdent l'ensemble des compétences nécessaires pour accomplir des progrès concrets et durables. Tandis que nous entrons dans un moment critique de l'évolution des changements climatiques, nous sommes peut-être à l'aube d'une période de changements décisive pour les sociétés, qui commencent à adopter une perspective plus globale à l'égard des informations à fournir en lien avec les changements climatiques.

Le tableau provisoire de la situation nous révèle que, bien que des travaux aient déjà été entamés, le rythme et l'intensité des efforts de préparation au nouveau régime doivent augmenter dans de nombreux secteurs et marchés. Ces travaux seront cependant favorisés par le fait que, de façon générale, les sociétés internationales ont considérablement rehaussé la qualité de leurs informations et élargi leur couverture au regard des 11 recommandations du GIFCC.

Si l'on tient compte des quatre piliers de la transition aux normes de l'ISSB⁴⁴, un portrait différent se dessine. De façon générale, les sociétés obtiennent de bonnes notes pour les deux composantes à l'égard desquelles les recommandations du GIFCC et les exigences de l'ISSB se chevauchent le plus; elles auraient toutefois intérêt à approcher les deux autres composantes de façon plus proactive pour demeurer en phase avec l'évolution de la réglementation.

Figure 11. Qualité (%)



⁴⁴ « ISSB decides to prioritise climate-related disclosures to support initial application », <https://www.ifrs.org/news-and-events/news/2023/04/issb-decides-to-prioritise-climate-related-disclosures-to-support-initial-application>.

1 Gouvernance

Environ 59 % des entreprises ont communiqué les habiletés et compétences nécessaires à la supervision des stratégies, et indiqué également de quelle façon a été mis sur pied le comité chargé de la surveillance des cibles.

37 % des entreprises ont présenté des informations sur l'intégration de contrôles et procédures destinés spécialement à la gestion des activités liées aux changements climatiques.

2 Stratégie

5 % des entreprises ont fourni des informations quantitatives ou qualitatives ayant une incidence sur la planification financière.

34 % des entreprises ont abordé la réduction des émissions dans leur chaîne de valeur ou leur utilisation de crédits carbone compensatoires, et indiqué le pourcentage de réduction visé par des programmes d'évitement et de compensation des émissions.

Environ 65 % des entreprises communiquent les progrès qu'elles accomplissent par rapport à des cibles prédéterminées.

57 % des entreprises fournissent des informations sur les scénarios associés à des risques de transition ou des risques physiques.

3 Gestion des risques

3 % des entreprises ont fourni des informations relatives aux changements apportés à leur processus d'identification des risques climatiques avant l'ouverture de leur période de présentation de l'information financière.

4 Indicateurs et cibles

22 % des entreprises ont présenté des informations détaillées sur la tarification du carbone, des indicateurs intersectoriels spécifiques ainsi que des cibles en matière de dépenses d'investissement, de dépenses d'exploitation et de R-D aux fins de conception de produits à faible émission ou sans émission de GES.

12 % des entreprises ont fourni des informations sur les émissions rattachées aux entités juridiques et 54 % ont indiqué les catégories d'émissions du champ d'application 3.

33 % des entreprises ont fait valider leurs cibles par une tierce partie.

En ce qui concerne la gouvernance, près de 60 % des entreprises ont communiqué les habiletés et compétences nécessaires à la supervision des stratégies, et indiqué si elles ont confié la supervision de l'établissement de cibles à un comité et, si tel est le cas, comment celui-ci doit s'y prendre. Par ailleurs, 37 % des entreprises ont présenté des informations sur l'intégration de contrôles et procédures destinés spécialement à la gestion des activités liées aux changements climatiques.

En ce qui a trait à l'élargissement de la portée des cibles nécessaires à l'application des normes IFRS d'information sur la durabilité de l'ISSB, les chiffres sont toutefois préoccupants. Le Baromètre montre que seuls 22 % des entreprises ont présenté des informations détaillées sur la tarification du carbone, des indicateurs intersectoriels spécifiques et des cibles en matière de dépenses d'investissement, de dépenses d'exploitation et de recherche et développement (R-D) aux fins de conception de produits à faible émission ou sans émission de GES. Aussi peu que 12 % des

entreprises ont fourni des informations sur les entités juridiques auxquelles se rattachent les émissions et à peine un peu plus de la moitié (54 %) ont indiqué les catégories de leurs émissions du champ d'application 3. Enfin, seulement 33 % des entreprises ont fait valider leurs cibles par une tierce partie.

À mesure que progresseront les travaux de consolidation du GIFCC et de l'ISSB, ce dernier assumant désormais les responsabilités de surveillance qui incombaient auparavant au premier⁴⁵, les attentes envers les entreprises seront plus grandes, et ce, particulièrement en ce qui concerne la précision des informations à fournir. Les entreprises devraient donc chercher à profiter du temps qu'il leur reste non pas seulement pour traiter les aspects généraux des informations à fournir, comme la stratégie et la planification, mais aussi pour approfondir les volets plus pointus de leurs plans de décarbonation.

Les entreprises qui peinent à se conformer aux deux piliers des normes de l'ISSB représentant le plus grand bond entre les recommandations du GIFCC et les exigences

de l'ISSB auront du chemin à parcourir. Seuls 5 % des entreprises ont fourni des informations quantitatives ou qualitatives ayant une incidence sur la planification financière. Par ailleurs, seulement un tiers (34 %) des entreprises ont présenté certains aspects de la réduction des émissions dans leur chaîne de valeur et de leur utilisation de crédits carbone compensatoires, et le pourcentage de réduction des émissions qu'elles souhaitent atteindre grâce à des programmes d'évitement et de compensation des émissions de carbone.

Environ 65 % des entreprises communiquent les progrès qu'elles accomplissent par rapport à des cibles prédéterminées, et 57 % fournissent des informations sur les scénarios associés à des risques de transition ou des risques physiques. Elles devront néanmoins s'attarder davantage aux travaux préparatoires au respect du nouveau régime d'obligations d'information sur la gestion des risques. En effet, seulement 3 % des entreprises ont fourni des informations relatives aux changements apportés à leur processus d'identification des risques climatiques avant l'ouverture de leur période de présentation de l'information financière.

⁴⁵ « IFRS Foundation welcomes culmination of TCFD work and transfer of TCFD monitoring responsibilities to ISSB from 2024 », <https://www.ifrs.org/news-and-events/news/2023/07/foundation-welcomes-tcf-d-responsibilities-from-2024>.

5

Plan de transition

Il est encourageant de constater que la mobilisation en faveur de l'information sur la durabilité a été saluée dans tous les domaines. Mais les sociétés sont à présent confrontées à un défi de taille : concevoir et mettre en œuvre un plan de transition efficace qui tient compte de scénarios réels et y affecter des ressources concrètes.

Les entreprises doivent de toute urgence concentrer leurs efforts sur la conception et la mise en œuvre de plans de transition climatique.

Cette édition du Baromètre visait à répondre aux questions suivantes :

- ▶ Quelle proportion d'entreprises publie des plans de transition?
- ▶ À quel point ces plans de transition sont-ils détaillés?
- ▶ Les plans de transition prévoient-ils des actions claires et mesurables?

Cette année, le Baromètre montre que 53 % des entreprises visées par notre étude fournissent des informations sur une forme ou une autre de plan de transition. Quant aux 47 % restants, ils omettent tout simplement de le faire. Ces résultats sont moins que satisfaisants et soulignent tout le travail qu'il reste à accomplir pour tracer des voies crédibles vers la décarbonation.

Les entreprises doivent de toute urgence concentrer leurs efforts sur la conception et la mise en œuvre de plans de transition climatique. Ces plans doivent tenir compte des risques actuels et intégrer des scénarios de risques futurs plausibles et rigoureux qui auront une incidence sur l'avenir de l'entreprise.

Au Royaume-Uni, chef de file de l'information sur les émissions de GES, plus de 80 % des entreprises cotées britanniques affirment s'être engagées à atteindre la carboneutralité d'ici 2050, selon les recherches menées par EY⁴⁶. Or, ces mêmes recherches révèlent que

Qu'est-ce qu'un plan de transition

Un plan de transition est un plan d'action assorti d'un échéancier qui décrit clairement comment l'organisation réorientera ses actifs, ses activités et tout son modèle d'affaires pour suivre une trajectoire qui s'harmonise avec les recommandations les plus récentes et les plus ambitieuses de la science du climat, c.-à-d. réduire de moitié les émissions de GES d'ici 2030 et atteindre la carboneutralité d'ici 2050 au plus tard, limitant ainsi le réchauffement climatique mondial à 1,5 °C. Un plan de transition bien structuré aide les sociétés à demeurer en phase avec les objectifs des politiques pertinentes ou à les devancer.

seuls 5 % de ces entreprises ont publié des plans d'action détaillés et applicables aux fins de la transition. Qui plus est, bon nombre d'entre elles ont encore du travail à accomplir pour se conformer entièrement aux lignes directrices du Transition Plan Taskforce (TPT) du Royaume-Uni⁴⁷.

Cette situation est préoccupante. Toute entreprise qui a reçu l'approbation de la SBTi, et s'est donc engagée à atteindre une cible de réduction des émissions de GES ambitieuse,

devrait d'ores et déjà réfléchir aux modalités de mise en œuvre de son plan, aux coûts qui en découleront et à ce qu'impliquera son parcours vers la décarbonation.

En clair, le Baromètre nous indique que les entreprises ont encore beaucoup à faire non seulement pour respecter les obligations d'information qui leur incombent aux termes de la directive CSRD, mais également, de façon générale, pour mettre en œuvre leurs plans.

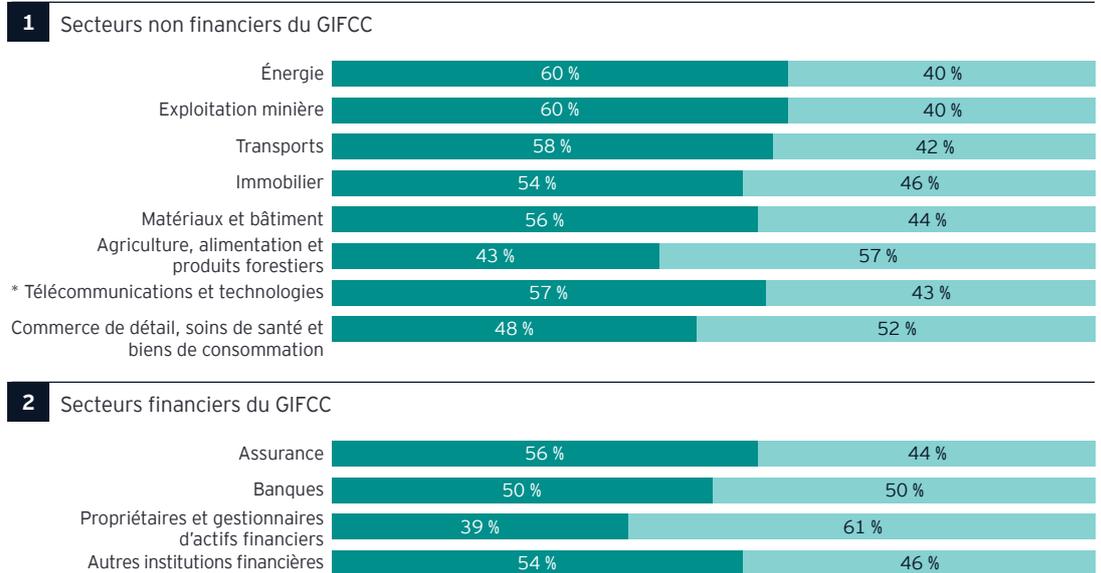
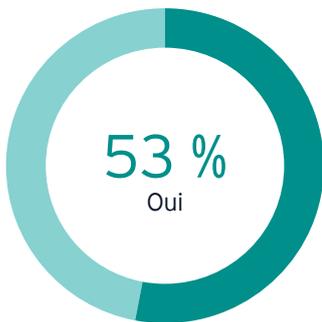
Il est essentiel que les entreprises mobilisent leurs conseils de direction et de surveillance afin d'obtenir l'aval et les ressources nécessaires pour que des progrès plus importants soient accomplis.

Comme on pouvait s'y attendre, ce sont les secteurs les plus exposés aux risques climatiques qui ont fait la preuve d'une planification détaillée. Les secteurs de l'énergie (60 %), de l'exploitation minière (60 %), des transports (58 %) et des télécommunications et technologies (57 %) sont ceux qui se démarquent dans les secteurs non financiers. Les secteurs de l'immobilier et des matériaux et du bâtiment montrent aussi des signes encourageants de planification. Encore une fois, l'agriculture est à la traîne, 43 % seulement des entreprises du secteur ayant présenté un plan de transition détaillé.

⁴⁶ « Only 5% of FTSE 100 have published Net Zero plans that would be deemed 'credible' under Government's Transition plan guidance », https://www.ey.com/en_uk/news/2023/04/only-five-percentage-of-ftse-100-have-published-net-zero-plans.

⁴⁷ « Only 5% of FTSE 100 have published Net Zero plans that would be deemed 'credible' under Government's Transition plan guidance », site Web d'EY, [ey.com](https://www.ey.com).

Figure 12. L'organisation communique-t-elle des informations précises sur sa stratégie pour la carboneutralité, son plan de transition ou sa stratégie de décarbonation?



* Ces secteurs ne font pas partie de la classification sectorielle du GIFCC, mais ont été identifiés comme des secteurs à haut risque par des leaders sectoriels dans l'étude de 2021.

L'assurance (56 %) et les autres institutions financières (54 %) sont quant à elles en tête du classement en ce qui concerne les secteurs financiers. Les propriétaires et gestionnaires d'actifs financiers arrivent cependant loin derrière, seulement 39 % d'entre eux ayant publié un plan de transition.

L'un des principes fondamentaux d'IFRS S2 est l'obligation pour les entreprises de concevoir et de publier leur plan de transition. Dans les sociétés internationales, on peut observer l'adoption généralisée d'engagements à long terme ainsi que d'objectifs visant une transition vers la carboneutralité. Bien que pareilles cibles procèdent de bonnes intentions et soient bien présentées, dans un contexte où les exigences des autorités de réglementation ne cessent de croître, on trouve bien peu d'indices d'une planification tangible à court ou moyen terme.

Lorsqu'on s'intéresse à ce qui a été fait jusqu'à présent, on constate que le type d'informations fournies varie d'une entreprise à l'autre. Certaines présentent des cibles qui sont fonction d'un horizon temporel donné ou une feuille de route de la décarbonation axée sur la chaîne de valeur. D'autres mettent plutôt l'accent sur leur collaboration avec les pairs du secteur et leur recours aux techniques de compensation carbone.

Des entreprises publient des plans de transition qui indiquent les mesures prévues et les actions menées, pouvant consister en la conception de produits ou de technologies faibles en carbone, ou en des partenariats ou des engagements volontaires, par exemple pour la réduction des émissions de méthane.

Les entreprises dont l'information est déjà conforme aux exigences du GIFCC et de l'ISSB ont bien progressé en s'inspirant, pour élaborer leurs plans de transition, des éléments communs aux deux régimes normatifs. Ces éléments sont les suivants :

- ▶ Évaluation des possibilités et risques liés aux changements climatiques et fourniture d'informations à cet égard
- ▶ Réalisation d'analyses de scénarios et incidence sur l'entreprise
- ▶ Gestion des risques axée sur les enjeux liés aux changements climatiques
- ▶ Fourniture d'informations sur les cibles de réduction des émissions et l'utilisation des crédits carbone compensatoires
- ▶ Informations à fournir sur les émissions dans la chaîne de valeur et les cibles de réduction des émissions qui s'y rapportent

Pour les besoins du Baromètre, nous avons évalué la façon dont les sociétés présentent leur plan de transition et leur stratégie de

décarbonation. En effet, les normalisateurs ont établi que, dans le passage des recommandations du GIFCC aux exigences de l'ISSB, la conception, la publication et la mise à jour par les entreprises de leur plan de transition devaient constituer un objectif prioritaire.

Certaines entreprises présentent des cibles établies en fonction d'un horizon temporel bien précis assorties d'une description détaillée des mesures clés à prendre, comme la réduction des émissions, la conception de produits à faible émission de carbone ou l'utilisation de carburants de remplacement. Un certain nombre d'entre elles ont publié des informations sur leur utilisation de crédits carbone compensatoires, leur collaboration avec des parties prenantes et leurs partenariats avec des organismes et instances œuvrant à la réduction volontaire des émissions de méthane.

En dépit de ces progrès, le sentiment d'urgence ne cesse de croître devant l'absence de mesures concrètes en vue d'une véritable transition. S'il est juste d'affirmer que de nombreuses entreprises publient une foule d'informations sur leurs cibles de carboneutralité à long terme, force est de constater que nous en savons toujours bien peu sur les mesures qu'elles prennent pour parvenir à la carboneutralité ou les progrès réalisés jusqu'à présent par rapport aux engagements qu'elles ont pris.

68 %

des entreprises ont déterminé et communiqué les types de possibilités que présentent pour elles les changements climatiques en fonction des catégories énoncées dans les recommandations du GIFCC.

Planification de la transition : le TPT ouvre la voie

Le Transition Plan Taskforce (TPT) est un groupe de travail mis sur pied par le gouvernement du Royaume-Uni en 2022 qui a pour mandat d'élaborer un modèle de référence en matière de plan de transition climatique pour le secteur privé. Le 9 octobre 2023, le TPT a publié la version définitive de son cadre d'information, qui vise à aider les sociétés à concevoir, publier et mettre en place des plans de transition climatique crédibles et robustes.

Le TPT a en outre publié des indications complémentaires, notamment sur les liens entre le cadre et d'autres normes clés. Le cadre du TPT, qui a été conçu dans une optique d'interopérabilité et de complémentarité, s'appuie sur les fondements déjà établis par l'ISSB et la Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ). Le TPT considère ses recommandations comme une source majeure d'indications à l'intention des sociétés qui publient leurs plans de transition

Des occasions à saisir

Il est encourageant de constater que 68 % des entreprises publient désormais des informations sur les possibilités que recèle la transition vers une économie sobre en carbone. À cet égard, les données sur l'identification des possibilités recueillies dans le cadre de l'actuelle édition du Baromètre concordent avec celles de 2022. La possibilité d'innover grâce à de nouveaux produits et services est la catégorie qui suscite le plus d'intérêt (52 %, comme en 2022). Par ailleurs, 34 % des entreprises ont indiqué que l'efficacité des ressources, dont l'approvisionnement en énergie (31 %), présentait des possibilités. Une entreprise sur quatre, en légère augmentation par rapport à 2022 (22 %), affirme vouloir investir de nouveaux marchés

conformément aux recommandations du GIFCC, à la norme IFRS S2 ou à d'autres cadres d'information.

L'autorité de réglementation du secteur financier du Royaume-Uni, la Financial Conduct Authority (FCA), a reconnu les liens qui unissent les cadres de l'ISSB et du TPT⁴⁸. C'est pourquoi elle entreprendra, à l'occasion des consultations relatives à l'adoption des normes IFRS S1 et IFRS S2, des activités de consultation pour déterminer s'il y aurait lieu d'élaborer des lignes directrices harmonisées avec le cadre du TPT. La FCA entend publier la version définitive de sa position de principe d'ici la fin de 2024, et ainsi assurer l'entrée en vigueur des nouvelles exigences pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2025 et la présentation des informations connexes à compter de 2026.

La planification de la transition peut révéler à la fois des lacunes et d'importantes possibilités pour les entreprises qui s'engagent dans un tel processus⁴⁹. Les entreprises qui souhaitent favoriser l'harmonisation à l'échelle de l'organisation en vue de réaliser leur ambition stratégique peuvent adopter l'approche préconisée par le TPT pour la planification de la transition, dont les trois principes directeurs sont l'ambition, l'action et la reddition de comptes.

⁴⁸ « FCA welcomes the launch of the Transition Plan Taskforce Disclosure Framework », <https://www.fca.org.uk/news/news-stories/fca-welcomes-launch-transition-plan-taskforce-disclosure-framework>.

⁴⁹ « UK Finalises Transition Plan Taskforce Disclosures Framework », <https://www.regulationasia.com/uk-finalises-transition-plan-taskforce-disclosures-framework>.



6

Un appel à l'action

Le Baromètre de cette année est particulièrement encourageant en ce qui a trait au chemin parcouru globalement quant aux risques liés aux changements climatiques. Une évolution positive a été constatée sur le plan de la qualité et de l'exhaustivité des informations fournies. La plupart des secteurs ont progressé et les entreprises consacrent temps et énergie à la mise en œuvre des nouvelles mesures réglementaires. Toutefois, le tableau d'ensemble demeure inquiétant.

La direction prise semble être la bonne, mais le rythme et la vigueur des actions menées ne sont nettement pas à la hauteur. Sur tous les marchés et dans tous les secteurs, chez les leaders comme chez les retardataires, il faut faire preuve d'un plus grand sens de l'urgence.

La direction prise semble être la bonne, mais le rythme et la vigueur des actions menées ne sont nettement pas à la hauteur. Sur tous les marchés et dans tous les secteurs, chez les leaders comme chez les retardataires, il faut faire preuve d'un plus grand sens de l'urgence. Et si nous nous réjouissons à juste titre de l'amélioration de certaines statistiques année après année, il faut se rappeler que de nombreux marchés et secteurs partent de terriblement loin.

Pour que des progrès réels soient réalisés, les entreprises doivent prendre de toute urgence les trois grandes mesures suivantes :

1. Abandonner la notion de fardeau pour celle de possibilité

Si les entreprises n'envisagent la présentation de l'information que sous l'angle d'une obligation de conformité, elles auront toujours l'impression de porter un fardeau. Si cet état d'esprit ne change pas, la volonté d'améliorer la présentation de l'information continuera d'être axée sur le budget qui y est consacré plutôt que sur le budget alloué à ses effets. Dans les entreprises qui obtiennent les meilleurs résultats, la présentation d'informations sur les changements climatiques est utilisée pour déterminer les domaines dans lesquels ces entreprises sont susceptibles de prospérer et pour promouvoir les comportements nécessaires à leur réussite. Des données détaillées, cohérentes et mesurables sont généralement le reflet de la rigueur et de l'énergie déployées pour mettre en place des stratégies et des actions.

Telle est la priorité la plus urgente. La présentation d'informations doit donner lieu à des actions concrètes et, pour ce faire, il faut un véritable changement de leadership et de culture aux échelons appropriés de l'organisation. Les entreprises qui traitent les informations sur les changements climatiques d'un point de vue stratégique et sous l'angle des connaissances acquises peuvent soudain considérer les coûts comme étant très raisonnables. La présentation et la publication proactives et responsables d'informations devraient naturellement s'ensuivre.

Il est donc temps de voir au-delà de la conformité. Une entreprise dont l'avenir est viable s'engagera dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone au lieu de se contenter de respecter les règles. Elle reconnaîtra qu'il est essentiel d'être un chef de file en matière de décarbonation et de tirer parti des possibilités qui se présentent pour assurer son succès continu.

2. Maîtriser les données en vue de se tourner vers un avenir à faible émission de carbone

Les entreprises qui souhaitent progresser rapidement doivent aller au-delà des simples collectes et analyses de données afin de satisfaire aux obligations d'information. Elles devraient plutôt utiliser les données pour encourager l'action et réduire les émissions. En effet, en utilisant les données de manière plus efficace, les entreprises sont plus susceptibles de repérer les possibilités à mesure que de nouveaux marchés s'ouvrent et que les marchés existants évoluent. Cette approche exige des entreprises qu'elles mettent en place les structures de gouvernance appropriées pour exploiter et gérer les données de manière à les intégrer dans la gestion des risques stratégiques et opérationnels.

Les entreprises qui instaurent la confiance dans leurs données permettront à leurs équipes internes de déployer des efforts plus audacieux et plus stratégiques, étayés par des preuves empiriques. Elles encourageront également les parties prenantes externes à considérer l'entité comme ayant une vision claire de ses risques et de ses possibilités pour les années à venir. Les données et les informations sur les changements climatiques ne doivent plus être considérées comme une composante distincte des activités de l'entreprise. Au contraire, elles devraient être intégrées de manière transparente en tant que moteur des décisions opérationnelles et stratégiques.

3. Un programme plus ambitieux pour plus de résultats

Les entreprises qui ne se sont pas encore attelées à la tâche de comprendre les facteurs liés aux changements climatiques et d'en rendre compte en faisant appel à des professionnels autres que ceux du secteur de la durabilité devraient le faire dès à présent. Si elles doivent servir de base à la stratégie globale de l'entreprise, les données et leurs incidences doivent être prises en compte par le conseil d'administration. Les dirigeants pourront ainsi avoir une vue d'ensemble de la transformation, englobant les opérations, le personnel, la chaîne d'approvisionnement et la technologie.

Les dirigeants ont la responsabilité de bien comprendre où en est l'entreprise dans son processus de décarbonation et où se situent les risques et les possibilités, et ce, en permanence. Il ne suffit plus de confier cette responsabilité à l'équipe responsable de la durabilité qui en assume la charge et s'assure de la conformité, entre autres, des informations à fournir. Les dirigeants ont le pouvoir d'opérer un véritable changement, aussi doivent-ils désormais élargir leur vision de la mobilisation des parties prenantes, afin d'améliorer la confiance de la direction en interne et des investisseurs en externe. En fin de compte, cela représente une occasion pour les dirigeants de mobiliser des équipes qui n'auraient peut-être pas été incluses dans la discussion, mais qui peuvent apporter une valeur ajoutée et un éclairage considérables.

Nous nous trouvons aujourd'hui à un moment décisif de l'histoire. Les leaders ont l'occasion d'aller au-delà du court terme politique et de la simple conformité et d'adopter un programme de décarbonation et de transition qui serait le moteur d'une stratégie future. Pour ce faire, il faudra faire preuve d'ingéniosité et de courage, travailler avec acharnement, tout en prenant des décisions difficiles. Il n'y a cependant pas d'alternative.

Comprendre en quoi consiste le déclin de la nature

Le programme de lutte contre les risques liés aux changements climatiques comporte de multiples facettes. Un des éléments les plus marquants qui figurent à l'ordre du jour est le lien entre les changements climatiques et le déclin de la nature et de la biodiversité.

La mise en place d'un programme d'actions en faveur de la nature met en évidence le fait qu'un monde carboneutre est également « bénéfique pour la nature ». L'adoption d'une approche respectueuse de la nature aidera les entreprises à atteindre l'objectif de zéro émission nette à l'échelle mondiale d'ici 2050 et sera nécessaire pour réaliser les ambitions climatiques de l'Accord de Paris de 2015.

Les changements climatiques et le déclin de la nature sont inextricablement liés, étant donné leur action réciproque. Les systèmes climatiques sont un sous-ensemble de systèmes naturels plus vastes, et les changements climatiques sont l'un des cinq facteurs directs du déclin de la nature. De plus, les changements climatiques et le déclin de la nature et de la biodiversité ont en commun de nombreuses causes indirectes. Parmi celles-ci figurent

les changements démographiques, la consommation humaine, la demande d'énergie, le commerce et la technologie. Les changements climatiques subissent également l'incidence négative du déclin de la nature et de la biodiversité et inversement.

Le problème des changements climatiques et le défi que posent la nature et la biodiversité présentent donc des similitudes évidentes. Ces similitudes, ainsi que les progrès notables réalisés dans la compréhension et la gestion des risques liés aux changements climatiques au cours de la dernière décennie, devraient inciter les entreprises et les investisseurs à tirer parti de leur approche actuelle en matière de changements climatiques pour mettre en œuvre des mesures visant à lutter contre le déclin de la biodiversité.

Il convient toutefois de noter qu'il existe certaines différences essentielles entre les changements climatiques et le déclin de la nature et de la biodiversité, qui sont particulièrement pertinentes dans le cadre de l'étude des informations à fournir. Ainsi, il n'existe actuellement pas de mesure universelle en ce qui concerne la nature et la biodiversité, alors que l'on dispose de l'équivalent en dioxyde de carbone, ou éq. CO₂, pour les changements climatiques. Il n'existe pas non plus de

méthode de tarification communément acceptée, ni d'équivalent au prix du carbone ou au coût social du carbone.

En outre, aucun scénario n'est encore largement utilisé pour évaluer les situations futures éventuelles, alors qu'il s'agit d'un élément clé de l'évaluation des risques et des possibilités en matière de changements climatiques. Enfin, bien que des mécanismes d'évaluation au prix du marché des actifs ayant une incidence significative sur les émissions de GES soient facilement accessibles, aucun mécanisme similaire ne permet d'identifier et d'évaluer les actifs ayant une incidence notable sur la biodiversité.

Ces différences sont importantes. Contrairement à ce qui prévaut pour les changements climatiques, il se peut qu'il n'y ait jamais de mesure universelle pour la biodiversité. Compte tenu de la nature multidimensionnelle de la biodiversité, il est plus approprié de travailler à l'élaboration d'un ensemble d'indicateurs, de mesures et d'indices normalisés et approuvés (plutôt que d'une mesure unique et universelle). L'élaboration de ces indicateurs, mesures et indices favorisera la compréhension des investisseurs, mais leur mise en place demandera encore un certain temps. Les investisseurs, quant à eux, ne doivent pas attendre pour agir.

L'adoption d'une approche respectueuse de la nature aidera les entreprises à atteindre l'objectif de zéro émission nette à l'échelle mondiale d'ici 2050 et sera nécessaire pour réaliser les ambitions climatiques de l'Accord de Paris de 2015.



Mobilisation des parties prenantes

Au sujet de cette étude

La cinquième édition du Baromètre mondial sur les risques climatiques d'EY comprend une analyse portant sur 1 536 entreprises de 13 secteurs d'activité (tant financiers que non financiers) conformes aux critères du GIFCC, dans 51 pays.

Le Baromètre 2023 analyse dans quelle mesure les entreprises, dans leurs processus de présentation de l'information, se sont appuyées sur le cadre du GIFCC pour se préparer à l'introduction de nouvelles mesures réglementaires sur les informations à fournir sur les risques et possibilités liés aux changements climatiques.

Le Baromètre donne chaque année un aperçu de l'avancement des organisations dans la présentation d'informations sur les risques liés aux changements climatiques, avec des recommandations pour les secteurs susceptibles d'être fortement touchés à l'échelle mondiale. Cette évaluation permet non seulement aux entreprises, mais aussi aux parties prenantes externes de tous horizons (telles que les régulateurs nationaux, les institutions financières et les investisseurs), de comprendre l'état actuel de l'information sur les risques liés aux changements climatiques à l'échelle mondiale. La première édition du Baromètre a été publiée en décembre 2018.

Le Baromètre 2023 analyse dans quelle mesure les entreprises, dans leurs processus de présentation de l'information, se sont appuyées sur le cadre du GIFCC pour se préparer à l'introduction de nouvelles mesures réglementaires sur les informations à fournir sur les risques et possibilités liés aux changements climatiques. Le Baromètre se base sur les informations publiées au cours de l'année civile 2022 par les entreprises des secteurs financier et non financier, y compris celles dont le risque de subir les répercussions des changements climatiques est élevé. Ces informations sont généralement fournies dans les rapports annuels sur la durabilité et dans les rapports du CDP.

L'envergure et la portée géographique de l'évaluation ont gagné en importance depuis 2022 puisque les informations fournies par 1 536 entreprises (les plus importantes en termes de capitalisation boursière) dans 13 secteurs exposés et 51 pays ou territoires ont été analysées. En outre, la matrice de notation du Baromètre a été modifiée et améliorée depuis l'année dernière pour la rendre encore plus détaillée et fiable.

Les entreprises ont été notées à l'aide d'un système à plusieurs niveaux qui incluait à la fois l'exhaustivité et la qualité des informations fournies au regard des recommandations du GIFCC.

Le Baromètre de cette année s'appuie sur les études précédentes et intègre plusieurs nouveaux éléments, notamment ceux concernant la préparation des entreprises à la mise en place de la norme IFRS S2. En particulier, le Baromètre permet de mesurer les éléments suivants :

- ▶ L'état de préparation des entreprises à se conformer aux obligations d'information d'IFRS S2
- ▶ Les informations fournies sur les plans de transition
- ▶ Les informations fournies sur l'incidence financière des changements climatiques dans les états financiers/rapports. Pour ce faire, nous avons ajouté de nouvelles questions découlant des obligations d'information additionnelles en vertu de l'ISSB et avons amélioré les questions existantes afin de les axer sur des thèmes supplémentaires.

Ces aspects ont été examinés dans le contexte :

- ▶ des pressions réglementaires croissantes et de la création de l'ISSB;
- ▶ des préoccupations grandissantes des différentes parties prenantes quant au caractère concret des objectifs climatiques présentés par les entreprises et à l'avancée réelle de ces dernières vers la carboneutralité;
- ▶ de l'exigence croissante de comprendre l'incidence des changements climatiques sur les activités de l'entreprise.

Notation

Les entreprises ont été notées selon deux mesures différentes : l'exhaustivité et la qualité des informations fournies.

Exhaustivité

Les entreprises se sont vu attribuer une note en pourcentage en fonction du nombre de recommandations du GIFCC auxquelles elles ont donné suite. Une note de 100 % indique que l'entreprise a communiqué des informations répondant à chacune des recommandations, peu importe la qualité de l'information fournie.

Qualité

Si les entreprises ont mis en œuvre les 11 recommandations, elles ont reçu une note fondée sur la qualité de l'information fournie, exprimée en pourcentage de la note maximale. Une note de 100 % indique que l'entreprise a adopté toutes les recommandations et que la qualité de l'information fournie répond à toutes les exigences du GIFCC (c.-à-d. qu'elles ont obtenu la note maximale de 5 pour chacune des 11 recommandations).

La qualité des informations fournies a été notée d'après le barème suivant :

0 - Information non fournie

1 - Traitement limité de la question (ou seulement en partie)

2 - Informations d'ordre général sur la question

3 - Informations détaillées sur la question

4 - Traitement approfondi de la question

5 - Traitement exemplaire de la question sur le marché; tous les aspects de la question ont été abordés dans les informations fournies

“

Cette année pourrait bien être considérée comme une période charnière dans le processus mondial de décarbonation du système économique.

Matthew Bell

Leader mondial, SCCDD, EY

Personnes-ressources d'EY



Matthew Bell

Leader mondial, SCCDD, EY
matthew.bell@uk.ey.com



Velislava Ivanova

Leader, SCCDD, EY Amériques
veli.ivanova@ey.com



Jan Niewold

Leader, SCCDD, EY Europe,
Moyen-Orient, Inde et Afrique
jan.niewold@nl.ey.com



Terence Jeyaretnam

Leader, SCCDD, EY Asie-Pacifique
terence.jeyaretnam@au.ey.com

EY | Travailler ensemble pour un monde meilleur

La raison d'être d'EY est de bâtir un monde meilleur, de créer de la valeur à long terme pour les clients, les gens et la société, et de renforcer la confiance à l'égard des marchés financiers.

S'appuyant sur les données et la technologie, les équipes diversifiées d'EY présentes dans plus de 150 pays instaurent la confiance au moyen de la certification, et aident les clients à prospérer, à se transformer et à exercer leurs activités.

Que ce soit dans les services de certification, de consultation, de stratégie, de fiscalité ou de transactions, ou encore, au sein des services juridiques, les équipes d'EY posent de meilleures questions pour trouver de nouvelles réponses aux enjeux complexes du monde d'aujourd'hui.

EY désigne l'organisation mondiale des sociétés membres d'Ernst & Young Global Limited, lesquelles sont toutes des entités juridiques distinctes, et peut désigner une ou plusieurs de ces sociétés membres. Ernst & Young Global Limited, société à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ne fournit aucun service aux clients. Des renseignements sur la façon dont EY collecte et utilise les données à caractère personnel ainsi qu'une description des droits individuels conférés par la réglementation en matière de protection des données sont disponibles sur le site ey.com/fr_ca/privacy-statement. Les sociétés membres d'EY ne pratiquent pas le droit là où la loi le leur interdit. Pour en savoir davantage sur notre organisation, visitez le site ey.com.

© 2024 Ernst & Young S.r.l./S.E.N.C.R.L. Tous droits réservés.
Société membre d'Ernst & Young Global Limited.

4427820

La présente publication ne fournit que des renseignements sommaires, à jour à la date de publication seulement et à des fins d'information générale uniquement. Elle ne doit pas être considérée comme exhaustive et ne peut remplacer des conseils professionnels. Avant d'agir relativement aux questions abordées, communiquez avec EY ou un autre conseiller professionnel pour en discuter dans le cadre de votre situation personnelle. Nous déclinons toute responsabilité à l'égard des pertes ou dommages subis à la suite de l'utilisation des renseignements contenus dans la présente publication.

ey.com/ca/fr



Conformément à notre engagement à alléger notre empreinte environnementale, le présent document est imprimé sur du papier à haute teneur en matières recyclées.

Le présent document a été préparé à des fins d'information générale uniquement et l'information qu'il contient n'est pas censée constituer un conseil de comptabilité, conseil de fiscalité, conseil juridique ou autre conseil professionnel. Pour toute question précise, vous devez vous adresser à vos conseillers.

Les points de vue de tiers figurant dans la présente publication ne sont pas nécessairement ceux de l'organisation mondiale EY ou de ses sociétés membres. Ces points de vue doivent par ailleurs être considérés en tenant compte du moment où ils ont été exprimés. Certains services et outils peuvent être interdits aux clients d'audit d'EY et à leurs affiliés en raison des normes d'indépendance applicables. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec votre représentant EY.